

Royaume du Maroc
Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale de Drâa-Tafilalet

Monographie de la province d'Errachidia

2019

Sommaire

INTRODUCTION	7
CHAPITRE I : Aperçu général sur la province d'Errachidia.....	9
1- Organisation administrative de la province	11
2- Caractéristiques naturelles de la province	13
2.1- Unités morphologiques	13
2.2- Le climat	13
2.3- Les sols	14
2.4- Les ressources en eau	14
2.5- Le Barrage Hassan Addakhil	16
CHAPITRE II : Caractéristiques démographiques de la population	17
1- Evolution de la population légale	19
1.1- Evolution de la population légale par milieu de résidence	19
1.2- Evolution de la population municipale par sexe.....	20
2- Accroissement démographique	21
2.1- Accroissement démographique global	21
2.2- Accroissement démographique annuel moyen	21
3- Urbanisation.....	22
3.1- Structure de la population	22
3.2- Taux d'urbanisation.....	23
4- Structure par âge et sexe de la population.....	23
4.1- Population par groupe d'âge et par sexe	23
4.2- Rapport de masculinité.....	25
4.3- Population selon les groupes d'âges fonctionnels.....	27
5- Etat matrimonial de la population	28
5.1- Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial	28
5.2- Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et l'état matrimonial	29
5.3- Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence	30
5.4- Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence	31
6- Fécondité	32
6.1- Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence	32
7- Ménages.....	34

7.1- Effectif et taille des ménages	34
8- Projection de la population	35
9- Pauvreté	36
CHAPITRE III : Secteurs sociaux	37
1- Enseignement	39
1.1- L'analphabétisme	39
1.2- Scolarisation	41
2- Santé et prestation sociale	43
2.1- Infrastructure sanitaire et capacité litière	43
2.2- capacité litière	43
3- Emploi	44
3.1- Activité économique	44
4- Justice	49
4.1- Infrastructure judiciaire	50
4.2- Activité de la cour d'Appel.....	51
4.3- Activité du tribunal de première instance (affaires civiles)	51
4.4- Activité du tribunal de première instance (affaires pénales)	52
CHAPITRE IV : Secteurs productifs	55
1- Agriculture et élevage	57
1.1- La superficie agricole cultivée.....	58
1.2- L'élevage.....	60
1.3- Les forêts.....	61
2- Industrie.....	63
2.1- Grandeurs industrielles.....	63
2.2- Activité industrielle de la province.....	65
3- Artisanat.....	65
3.1- Organisation du secteur	65
3.3- Effectifs des artisans	66
4- Tourisme.....	67
4.1- Capacité d'hébergement.....	67
4.2- Nuitées touristiques.....	70
5- Mines.....	71

5.1- Les substances exploitées au niveau de la province	72
5.2- Les différents modes d'exploitation	73
5.3- La production minière en 2016	74
6- Investissement	74
CHAPITRE V : Infrastructures.....	77
1- Transport	79
1.1- Transport routier	79
1.2- Transport aérien	80
2- Energie	81
2.1- Les ventes de l'énergie électrique dans la province	81
2.2- Evolution de la production de l'eau superficielle	82
2.3- Activité de l'Office National de l'électricité et de l'Eau Potable	82
3- Habitat, Urbanisme et Gestion urbaine	83
3.1- Habitat	84
3.2- Urbanisme et gestion urbaine.....	95
4- Banques	96
Les chiffres clés de la province d'Errachidia	98

Liste des tableaux

Tableau 1: Organisation administrative de la province d'Errachidia selon le nouveau découpage administratif de 2015	11
Tableau 2 : Evolution de la population légale par milieu de résidence	19
Tableau 3: Répartition (%) de la population municipale par sexe	20
Tableau 4: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence	21
Tableau 5: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence	22
Tableau 6: Répartition (%) de la population par milieu de résidence.....	22
Tableau 7: Evolution du taux d'urbanisation (%).....	23
Tableau 8: Répartition de la population municipale de la province d'Errachidia selon les groupes d'âge et le sexe -2014-	24
Tableau 9: Rapport de masculinité par milieu de résidence	26
Tableau 10: Rapport de masculinité par grand groupe d'âges -2014-.....	26
Tableau 11: Répartition (en %) de la population selon les groupes d'âge fonctionnels -2014-.....	27
Tableau 12: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe ..	28
Tableau 13: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-.....	29
Tableau 14: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence.....	30
Tableau 15: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence.....	31
Tableau 16: Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la province d'Errachidia selon le milieu de résidence	33
Tableau 17: Effectif des ménages selon le milieu de résidence.....	34
Tableau 18: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence	34
Tableau 19: Projection de la population de la province d'Errachidia 2014-2024.....	35
Tableau 20: Projection de la population urbaine de la province d'Errachidia 2014-2024.....	35
Tableau 21: Projection de la population rurale de la province d'Errachidia 2014-2024	36
Tableau 22: Taux de pauvreté -2014-	36
Tableau 23: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence.....	39
Tableau 24: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province d'Errachidia selon les grands groupes d'âge et le sexe.....	41
Tableau 25: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu -2014-	42
Tableau 26: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -2014-.....	42
Tableau 27: Infrastructure sanitaire publique	43
Tableau 28: Nombre de lits selon le type des hôpitaux publics.....	44
Tableau 29: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe	45
Tableau 30: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province d'Errachidia entre 2004 et 2014.....	45
Tableau 31: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-	46
Tableau 32: Répartition de la population (AO+CH2) (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence -2014-	47
Tableau 33: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-	48
Tableau 34: Répartition des auxiliaires de justice de la province d'Errachidia selon le sexe - 2015-50	
Tableau 35: Activités de la cour d'appel -2015-	51
Tableau 36: Activités de la chambre d'appel du TPI -2015-.....	51

Tableau 37: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaire civile -2015-	52
Tableau 38: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaire pénale -2015-	53
Tableau 39: Evolution de la superficie et de la production des céréales par province	58
Tableau 40: Superficie et production des principales céréales dans la province	59
Tableau 41: Evolution de la superficie et de la production des légumineuses de la province	59
Tableau 42: Superficie cultivée et production des légumineuses de la province.....	60
Tableau 43: Effectif du cheptel de la province d'Errachidia -2015-.....	60
Tableau 44: Effectif des bovins de la province d'Errachidia par race -2015-.....	61
Tableau 45: Effectif des animaux de trait de la province d'Errachidia -2011-	61
Tableau 46: Superficies reboisées de la province d'Errachidia -2014-2015-	61
Tableau 47: Superficies des essences forestières naturelles par type -2014-.....	62
Tableau 48: Superficies des essences résineuses naturelles -2014-	62
Tableau 49: Superficies des essences feuillues naturelles -2014-.....	63
Tableau 50: Evolution des grandeurs industrielles -2013-.....	64
Tableau 51: Grandeurs économiques par secteur d'activité -2015-	64
Tableau 52: Activité des unités industrielles et Mâasras -2015-.....	65
Tableau 53: Coopératives Artisanales selon l'activité et le nombre d'adhérents -2015-	66
Tableau 54: Répartition des artisans par secteur -2015-	67
Tableau 55: Capacité des établissements classés -2015-	68
Tableau 56: Les établissements classés -2015-.....	68
Tableau 57: Les établissements classés (suite) -2015-.....	68
Tableau 58: Capacité en lits des établissements classés -2015-.....	69
Tableau 59: Capacité en lits des établissements classés (suite) -2015-	69
Tableau 60: Répartition des arrivées dans les établissements classés par type de tourisme -2015-	69
Tableau 61: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés -2015-	70
Tableau 62: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés -2015-.....	70
Tableau 63: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés (suite) -2015-.....	71
Tableau 64: Identification des gisements miniers -2016-	72
Tableau 65: Mode d'exploitation minière -2016-.....	74
Tableau 66: Production minière en tonne -2016-.....	74
Tableau 67: Répartition du nombre des certificats négatifs et des entreprises créées par nature juridique - 2016-	75
Tableau 68: Immatriculation des véhicules par centre d'immatriculation -2015-	80
Tableau 69: Permis de conduire délivrés selon le centre d'examen -2015-	80
Tableau 70: Mouvements des avions au niveau de l'Aéroport Moulay Ali Chérif -2015-.....	80
Tableau 71: Transport de voyageurs au niveau de l'Aéroport Moulay Ali Chérif -2015-.....	81
Tableau 72: Ventes de l'énergie électrique dans la province d'Errachidia (en millions de KWH)	81
Tableau 73: Evolution de la production de l'eau superficielle en million m ³ du barrage Hassan Addakhil -2015-.....	82
Tableau 74: Activité de l'Office National de l'électricité et de l'Eau Potable de la province d'Errachidia -2016-.....	82
Tableau 75: Ventes d'énergie électrique selon le niveau de tension dans la province d'Errachidia 2016-	83
Tableau 76: Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence -2014-	84
Tableau 77: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-	85
Tableau 78: Répartition (%) des ménages selon le type de logement-Urbain-.....	86
Tableau 79: Répartition (%) des ménages au niveau selon le type de logement -Rural-.....	87
Tableau 80: Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement et le milieu -2014-.....	87

Tableau 81: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-.....	89
Tableau 82: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain-	89
Tableau 83: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-.....	90
Tableau 84: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Ensemble-	90
Tableau 85: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Urbain-	91
Tableau 86: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Rural-	91
Tableau 87: Répartition (%) des ménages selon le mode de cuisson et le milieu -2014-.....	92
Tableau 88: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-.....	93
Tableau 89: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu - 2014-	93
Tableau 90: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014-.....	94
Tableau 91: Répartition selon les avis de la CPGP -2015-	95
Tableau 92: Les avis selon les avis de la CPPP -2015-.....	96
Tableau 93: Autorisations de construire délivrées -2015-	96
Tableau 94: Implantation bancaire en 2016.....	97
Tableau 95: Les chiffres clés de la province d'Errachidia.....	98
Tableau 96: Les chiffres clés de la province d'Errachidia -suite-.....	99

INTRODUCTION

La province d'Errachidia, anciennement nommée Ksar Es-Souk, est une subdivision à dominante rurale à l'instar d'autre province de la région, elle abrite le chef lieu de la région.

Par ailleurs, Errachidia est une province caractérisée par son patrimoine historique et culturel d'une grandeur incontestable, au cachet naturel particulier. C'est également la province des 330 jours de soleil, des oasis étendues et des potentialités variées.

Après le dernier découpage administratif de 2015 (le Décret n°2.15.10 du 1^{er} Joumada I 1436 20 Février 2015), la province d'Errachidia compte 29 communes dont 7 municipalités et 22 communes rurales.

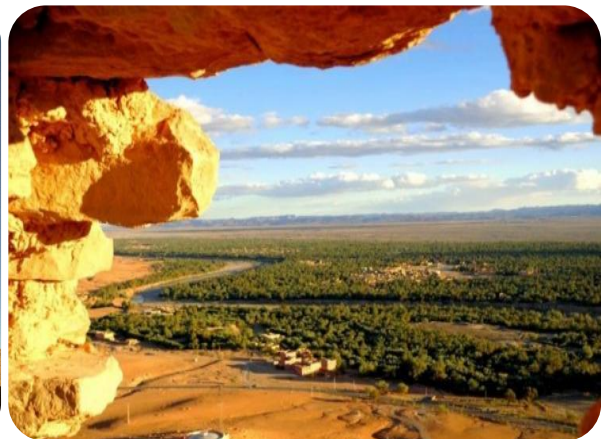
Sa population s'élève à 418 451 habitants selon les résultats du recensement général de 2014 soit, 25% des habitants de la région. Sur une superficie qui s'étalant sur 27 037 Km² représentant ainsi 30% de la superficie de la région.

Par ailleurs, l'objet de la présence monographie est la mise en exergue des potentialités et caractéristiques de la province d'Errachidia. Pouvant servir comme référence pour le responsable, l'administrateur, le chercheur et l'étudiant.



CHAPITRE I

Aperçu général sur la province d'Errachidia



1- Organisation administrative de la province

Selon le nouveau découpage administratif de 2015, la province d'Errachidia compte 29 communes dont 22 sont rurales.

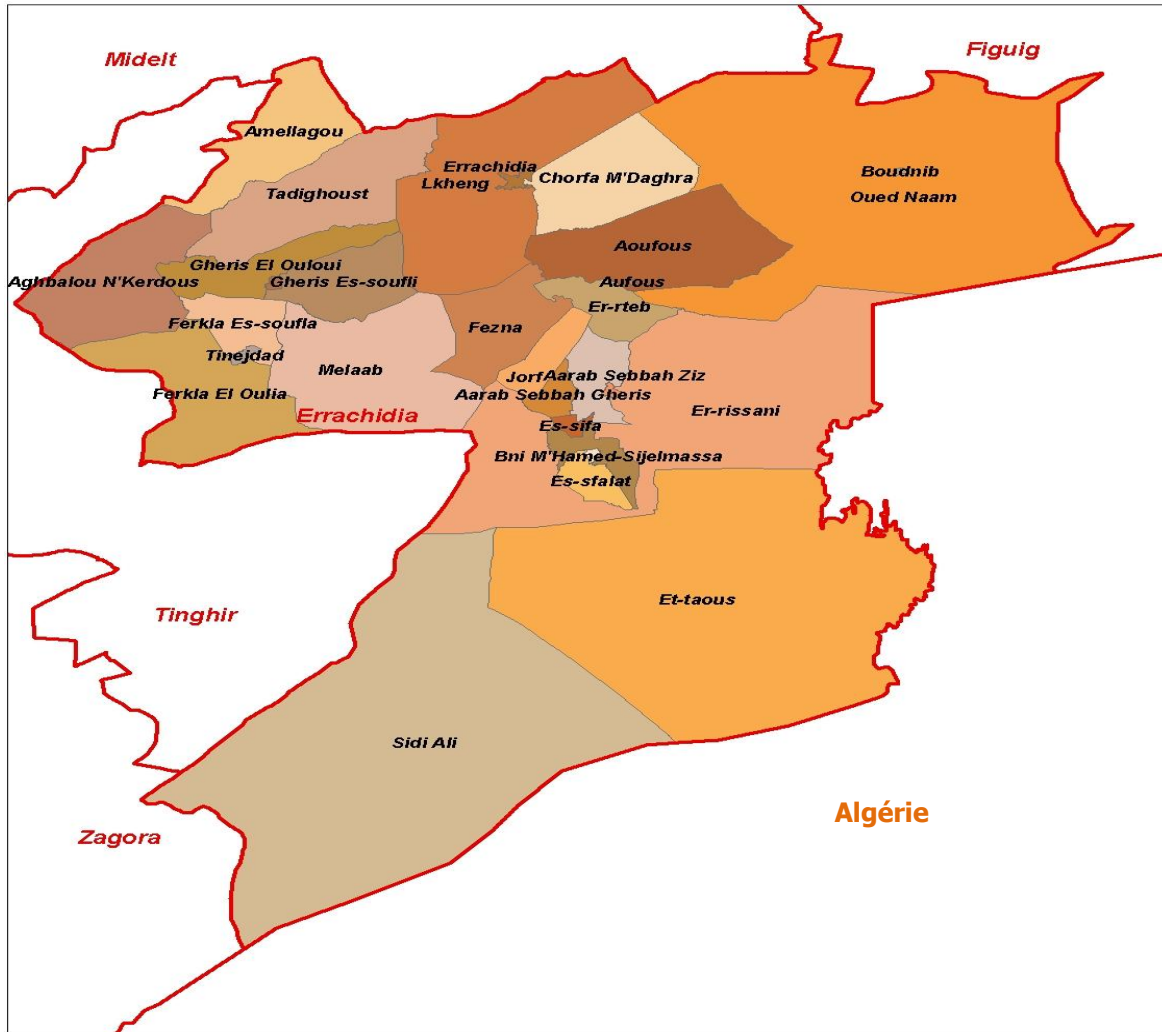
Tableau 1: Organisation administrative de la province d'Errachidia selon le nouveau découpage administratif de 2015

Désignation	Nombre de Communes			Nombre de Cercles
	Urbaine	Rurale	Total	
Errachidia	7	22	29	5
Drâa-Tafilalet	16	109	125	18
Municipalité	Arfoud (Mun.)			
	Boudnib (Mun.)			
	Errachidia (Mun.)			
	Goulmima (Mun.)			
	Jorf (Mun.)			
	Moulay Ali Cherif (Mun.)			
	Tinejdad (Mun.)			
Cercle : Arfoud	Aarab Sebbah Gheris			
	Aarab Sebbah Ziz			
	Es-sifa			
	Fezna			
Cercle : Errachidia	Aoufous			
	Chorfa M'Daghra			
	Er-rteb			
	Lkheng			
	Oued Naam			
Cercle : Er-Rissani	Bni M'Hamed-Sijelmassa			
	Er-rissani			
	Es-sfalat			
	Et-taous			
	Sidi Ali			
Cercle : Goulmima	Amellagou			
	Gheris El Ouloui			
	Gheris Es-soufli			
	Tadighoust			
Cercle : Tinjdad	Aghbalou N'Kerdous			
	Melaab			
	Ferkla El Oulia			
	Ferkla Es-soufla			

Source: Annuaire statistique du Maroc 2015, Province d'Errachidia.

La province est subdivisée territorialement en sept communes urbaines et vingt deux communes rurales. Ces dernières sont regroupées en cinq cercles.

Figure 1: Répartition géographique des communes de la province d'Errachidia



Sur le plan géographique, la province d'Errachidia est délimitée :

- Au nord par la province de Midelt ;
- Au nord-est, par la province de Figuig ;
- Au sud et au sud - est par l'Algérie ;
- A l'ouest, par les deux provinces de Tinghir et Zagoura.

2- Caractéristiques naturelles de la province

2.1- Unités morphologiques

Le territoire de la province d'Errachidia est une entité administrative qui comprend des zones appartenant à quatre unités morphologiques :

- **La chaîne du Haute Atlas au nord:** C'est un relief massif composé d'une succession de crêtes et couloirs façonnés essentiellement dans les formations calcaires du Jurassique et du Crétacé (ère secondaire). Cette unité abrite 5,5 % de la population de la province.
- **Le domaine des Hamadas:** 37 % de la superficie de la province, ce sont des plateaux composés de couches sédimentaires horizontales ou ondulées. De l'ouest vers l'Est des plus anciennes au plus récentes on compte : La hamada de Meski (et de Kem kem), la Hamada de Boudnib et la Hamada de Guir. Les Hamadas sont interrompues par des vallonnements d'oueds et leurs rebords tallés en falaise (Oued Ziz, Guir et Gheris). Ce domaine abrite l'équivalent de 36,3% du total de la population de la province.
- **La plaine de Tafilalet:** C'est une dépression façonnée entre le massif de l'Anti Atlas et les Hamadas, qui s'étend sur une superficie de 22 602 Km² (49% de la superficie de la province). Elle constitue un espace où réside 58,2 % de la population de la province,
- En outre, une bonne partie des communes rurales de Ferkla Oulia et Melaab appartient au domaine de l'**Anti Atlas Oriental** constitué essentiellement des roches primaires (schistes, grés, calcaires et roches volcaniques).

La diversification morphologique de la province d'Errachidia influence la quantité et la qualité des ressources naturelles ainsi que la répartition de la population, des infrastructures et des activités.

2.2- Le climat

Le climat est l'un des facteurs déterminants de l'organisation de l'espace.

Compte tenu de sa situation géographique, la province se caractérise par un climat semi-désertique dont les principaux traits sont :

- Un écart thermique important entre les températures très élevées de l'été (31,5°C comme moyenne au mois de Juillet) et celles très basses de l'hiver (5°C comme moyenne au mois de Janvier).
- Des précipitations faibles et réparties de façon irrégulières dans le temps et dans l'espace. La majorité du territoire reçoit moins de 100 mm de pluie par an.
- Des vents enregistrant des vitesses supérieures à 57,6 km/h au mois de Mai, Juin, Juillet et Août.

2.3- Les sols

L'aridité du climat et la faible densité du couvert végétal déterminent la nature des sols de la province. C'est ainsi, que la plus part des sols sont peu évolués et ceux évolués sont rares, et leur présence est parfois due à des conditions de stations ou à des héritages (paléosols), comme c'est le cas dans les palmeraies où le microclimat humide permet la formation de sols avec des horizons différenciés qui se prêtent à l'activité agricole.

Les sols avec des caractéristiques agronomiques favorables à l'agriculture sont peu développés et vulnérables. Ils sont soumis à des processus de dégradation causée par le ruissellement, l'érosion éolien et par la salinisation.

2.4- Les ressources en eau

Dans la Province d'Errachidia, comme en zone présaharienne, les ressources en eau sont composées des eaux de ruissellement qui véhiculent des oueds et qui prennent leur origine dans le Haut Atlas, et des eaux souterraines qui sont réparties dans plusieurs bassins hydrogéologiques.

❖ Les eaux superficielles

Le réseau hydrographique composé par les systèmes ZiZ, Gheris et Guir, prend sa

naissance dans le Haut Atlas, et l'Anti Atlas pour le Maider. L'écoulement, orienté vers le sud dans des oueds qui drainent différents bassins versants, a non seulement rendu la vie possible dans une région aride, mais a contribué à la mise en place d'un type de structuration du territoire articulée sur la présence des oasis et marqué par des discontinuités spatiales.

Au niveau du barrage Hassan Addakhil dans le bassin du Ziz, les apports moyens sont de 104 Mm³/an, soit un module de 3,3 m³/s.

Pour le bassin de Gheris, les apports moyens enregistrés à Tadighouste sont de 38 Mm³/an, soit un module de 1,20 m³/s ; et pour le bassin de Guir, les apports moyens enregistrés à Tazouguerte sont de 45 Mm³/an, soit un module de 1,4 m³/s.

❖ **Eaux souterraines**

La province d'Errachidia renferme un système aquifère composé de:

- Nappes quaternaires : Errachidia, Tinjdad, Goulmima, Boudnib-Bouanan et Tafilalet (Arfoud, Rissani, Fezna-Jorf) ;
- Nappe du Bassin Crétacé (Infra-Cénomaniens, Turonien et Sénonien) ;
- Nappe de l'Anti Atlas ;
- Nappe du Haut Atlas.

❖ **Les Khéttaras**

La province d'Errachidia dispose d'un patrimoine hydraulique ingénieux de mobilisation des eaux souterraines vers les oasis : les Khéttaras.

La khéttara est une galerie drainante amenant par gravité l'eau de la nappe phréatique à la surface du sol à des fins d'irrigation et d'eau potable. Cette technique traditionnelle d'irrigation fût introduite par les agriculteurs du Tafilalet au cours du XII^{ème} siècle.

La longueur d'une khéttara au Tafilalet varie de quelques centaines de mètres à 20

km et la profondeur en tête de 6 à 18 mètres. La hauteur de la galerie est variable mais sa largeur suffit tout juste au passage d'un homme.

Les puits ayant servi à la construction de la khéttara sont très rapprochés. La distance entre deux puits varie en général de 10 à 25 mètres. Les tas de leurs déblais constituent le trait caractéristique de cette région et le témoin du volume de travail consenti par les populations par des moyens manuels rudimentaires.

L'eau de la khéttara est mobilisée à des fins d'eau potable, d'eau domestique et d'eau pour l'irrigation. Les faibles volumes fournis ne permettent d'irriguer aujourd'hui que de petites superficies. Au cours des siècles, les agriculteurs ont sans cesse été obligés de creuser les galeries des khéttaras et d'entreprendre d'autres travaux d'entretien pour préserver leur écoulement.

Ce système de mobilisation de l'eau par gravité est plus écologique et en harmonie avec la nature, et est une méthode de mobilisation durable qui permet d'utiliser l'eau des nappes avec prudence et efficacité.

2.5- Le Barrage Hassan Addakhil

Le 11 novembre 1965, à l'appel du FEU SA MAJESTE LE ROI HASSAN II, le peuple marocain, dans un élan de solidarité nationale, a fait le sacrifice de renoncer à un rabais important prévu sur le sucre pour financer les travaux permettant d'éviter de nouvelles inondations et d'assurer la mise en valeur de la vallée du Ziz, de la plaine du Tafilalet et la palmeraie de Jorf sur le Gheris.

C'est une digue en enrochements de 85 m de hauteur. La capacité de retenue, qui est de 347 M.m³, permet de maîtriser les crues et de garantir un volume régularisé de 100 M.m³ par an et un volume aléatoire de 35 M.m³ en fonction de l'hydrologie irrégulière d'Oued Ziz illustrée par des apports annuels variant de 8 à 500 Mm³ pour une moyenne de 135 Mm³.



CHAPITRE II

Caractéristiques démographiques de la population



Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

1- Evolution de la population légale

1.1- Evolution de la population légale par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la population légale de la province d'Errachidia, de la région de Drâa-Tafilalet et de la nation par milieu de résidence en 2004 et en 2014.

Tableau 2 : Evolution de la population légale par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	168 226	228 305	396 531	194 084	224 367	418 451
Drâa-Tafilalet	463 900	1 029 447	1 493 347	560 738	1 074 270	1 635 008
Maroc	16 463 634	13 428 074	29 891 708	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	36,3	22,2	26,6	34,6	20,9	25,6
Province/Nation (%)	1,0	1,7	1,3	0,9	1,7	1,2

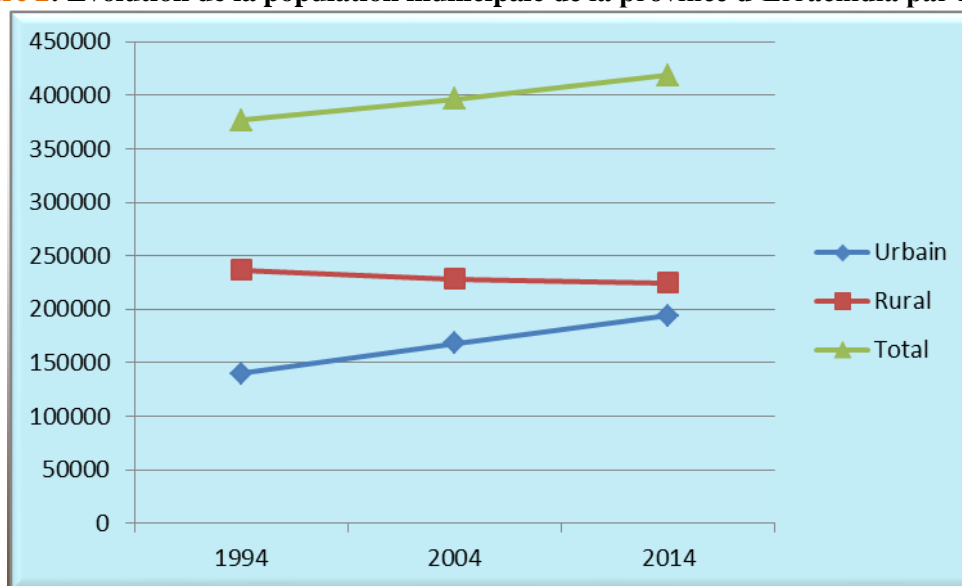
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au cours de la période intercensitaire (2004/2014), la population légale provinciale a enregistré une croissance globale de 21 920 personnes, soit 2 192 habitants de plus annuellement, passant de 396 531 personnes en 2004 à 418 451 personnes en 2014.

Cette augmentation est due essentiellement à la progression de la population urbaine qui est passée de 168 226 personnes en 2004 à 194 084 en 2014, soit une croissance globale de 25 858 personnes. Quant à la population en milieu rural, elle a connu une diminution globale de 3 938 personnes entre les deux derniers recensements.

Egalement, il est à signaler que, la part de la population urbaine de la province par rapport à celle de la région a diminué de 1,7 points (de 36,3% à 34,6%). De même, la part de la population rurale a diminué de 1,3 points (de 22,2% à 20,9%).

Figure 2: Evolution de la population municipale de la province d'Errachidia par milieu



1.2- Evolution de la population municipale par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition (en%) de la population de la province d'Errachidia par sexe en 2004 et en 2014.

Tableau 3: Répartition (%) de la population municipale par sexe

Désignation	2004		2014	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Errachidia	48,8	51,2	49,1	50,9
Drâa-Tafilalet	48,2	51,8	48,9	51,1
Maroc	49,3	50,7	49,8	50,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus montrent que la proportion de la population de sexe féminin est quasiment la même au niveau provincial et régional.

Ainsi, en 2014 la proportion de la population de sexe féminin est supérieure à celle de sexe masculin, aussi bien au niveau provincial (50,9% contre 49,1%) qu'au niveau régional (51,1% contre 48,9%) et national (50,2% contre 49,8%).

Par ailleurs, durant la période intercensitaire 2004-2014, la proportion de la population du sexe féminin a connu une légère diminution de 0,3 point, au profit du sexe masculin au niveau de la province.

2- Accroissement démographique

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit.

2.1- Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par le taux d'accroissement global enregistré depuis 2004 dans la province d'Errachidia.

Tableau 4: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence

Désignation	2004/2014		
	Urbain	Rural	Total
Errachidia	15,4	-1,7	5,5
Drâa-Tafilalet	20,9	4,4	9,5
Maroc	24,1	-0,1	13,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En termes d'accroissement démographique global, la population provinciale a enregistré entre les deux recensements 2004 et 2014 un taux de 5,5% contre 9,5% au niveau régional et 13,2% au niveau national.

Par milieu de résidence, la population provinciale a enregistré un taux d'accroissement de 15,4% en milieu urbain contre une variation négative de 1,7% en milieu rural.

Au niveau régional, la population a enregistré des taux positifs dans les deux milieux de résidence (20,9% pour le milieu urbain et 4,4% pour le milieu rural).

Quand au niveau national, ces taux sont de l'ordre de 24,1% en milieu urbain et -0.1% en milieu rural.

2.2- Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-après, donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence.

Tableau 5: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Désignation	2004/2014		
	Urbain	Rural	Total
Errachidia	1,4	-0,2	0,5
Drâa-Tafilalet	1,9	0,4	0,9
Maroc	2,2	-0,01	1,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Pour la période intercensitaire 2004-2014, le taux d'accroissement annuel moyen de la population est de 0,5% au niveau provincial, 0,9% au niveau régional et 1,2% au niveau national.

Par milieu de résidence, le taux d'accroissement de la province durant la période 2004-2014 est de 1,4% en milieu urbain contre -0,2% en milieu rural.

Au niveau de la région de Drâa-Tafilalet, le taux d'accroissement est de 1,9% dans le milieu urbain et 0,4% dans le milieu rural.

Quand au niveau de la nation, ces taux sont de l'ordre de 2,2% en milieu urbain et presque stable en milieu rural (-0,01%).

3- Urbanisation

3.1- Structure de la population

Le tableau ci-dessous donne la répartition en 2004 et 2014 (en%) de la population de la province d'Errachidia par milieu de résidence.

Tableau 6: Répartition (%) de la population par milieu de résidence

Désignation	2004		2014	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Errachidia	42,4	57,6	46,1	53,9
Drâa-Tafilalet	32,1	67,9	34,1	65,9
Maroc	55,1	44,9	60,4	39,6

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du tableau montre que la part de la population urbaine de la province d'Errachidia a progressé durant la période intercensitaire 2004-2014 en passant de 42,4% en 2004 à 46,1% en 2014. Soit 3,7 points contre 2 points au niveau régional (32,1% en 2004 et 34,1 en 2014).

En dépit de cette progression, la comparaison des deux milieux laisse entrevoir que la province et aussi la région gardent leur caractère rural puisque 53,9% (65,9%) de la population provinciale (régionale) vit dans le milieu rural, soit une part qui dépasse beaucoup plus celle enregistrée au niveau national (39,6%).

3.2- Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 2004-2014.

Tableau 7: Evolution du taux d'urbanisation (%)

Désignation	2004	2014
Errachidia	42,4	46,1
Drâa-Tafilalet	32,1	34,1
Maroc	55,1	60,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données révèlent qu'en 2014, le taux d'urbanisation au niveau de la province d'Errachidia est supérieur à celui enregistré au niveau régional, mais reste inférieur à celui de la nation (soient 46,1%, 34,1% et 60,4% respectivement).

L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire montre que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province a augmenté de 3,7 points, de 2 points au niveau régional et 5,3 points au niveau national.

4- Structure par âge et sexe de la population

Ce paragraphe traite la répartition de la population provinciale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

4.1- Population par groupe d'âge et par sexe

Le tableau ci-après présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2014 selon les groupes d'âges quinquennaux.

Tableau 8: Répartition de la population municipale de la province d'Errachidia selon les groupes d'âge et le sexe -2014-

Désignation	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Groupes quinquennaux d'âge						
00 - 04 ans	24 119	23 205	47 324	5,8	5,6	11,4
05 - 09 ans	20 360	19 682	40 042	4,9	4,7	9,6
10 - 14 ans	20 547	19 565	40 112	4,9	4,7	9,6
15 - 19 ans	20 618	19 873	40 491	5,0	4,8	9,7
20 - 24 ans	19 407	19 344	38 751	4,7	4,7	9,3
25 - 29 ans	15 201	16 869	32 070	3,7	4,1	7,7
30 - 34 ans	14 099	17 008	31 107	3,4	4,1	7,5
35 - 39 ans	13 048	15 230	28 278	3,1	3,7	6,8
40 - 44 ans	11 417	13 199	24 616	2,7	3,2	5,9
45 - 49 ans	9 720	10 737	20 457	2,3	2,6	4,9
50 - 54 ans	9 414	10 087	19 501	2,3	2,4	4,7
55 - 59 ans	7 620	7 262	14 882	1,8	1,7	3,6
60 - 64 ans	6 285	6 867	13 152	1,5	1,7	3,2
65 - 69 ans	3 608	4 187	7 795	0,9	1,0	1,9
70 - 74 ans	3 613	3 887	7 500	0,9	0,9	1,8
75 ans et +	5 183	4 702	9 885	1,2	1,1	2,4
Non déclaré	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Grands groupes d'âge						
00 -14 ans	65 026	62 452	127 478	15,6	15	30,6
15 -59 ans	120 544	129 609	250 153	29	31,3	60,1
60 ans et +	18 689	19 643	38 332	4,5	4,7	9,3
Non déclaré	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Total	204 259	211 704	415 963	49,1	50,9	100

Source: HCP, RGPH 2014.

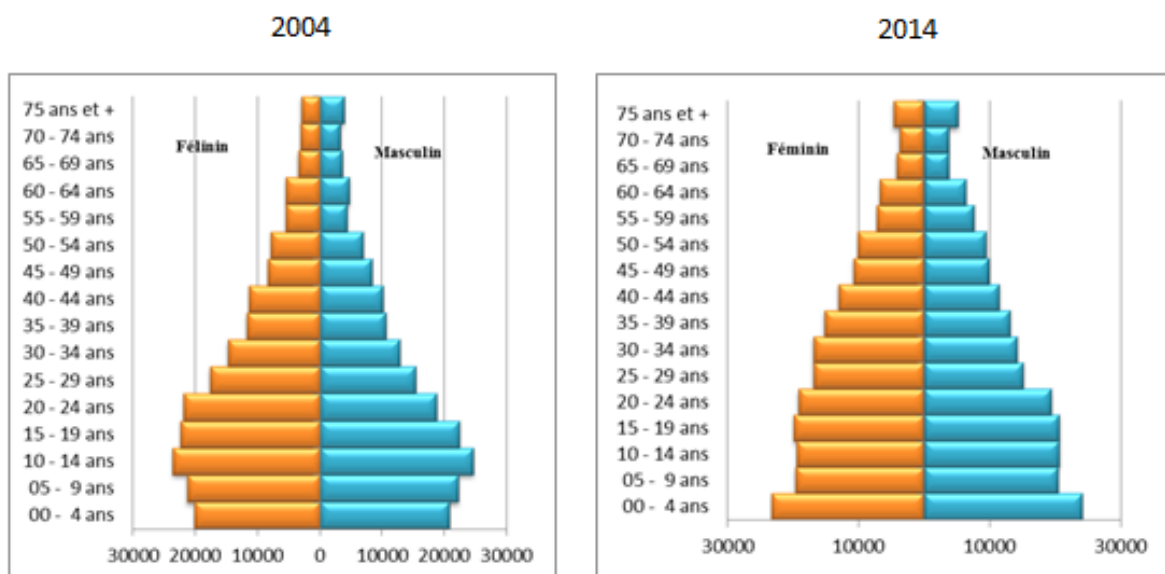
Les données du tableau ci-dessus montrent que 21% de la population provinciale est âgée de moins de 9 ans.

Quant à la population de la tranche d'âges 10-24 ans, elle représente 28,6% de la population.

D'un autre côté, la population de la tranche 15-59 est prépondérante avec 60,1% de la population totale. Les enfants de moins de 14 ans représentent 30,6% par contre le 3^{ème} âge (60ans et plus) constitue 9,3% de la population provinciale.

Pour mieux illustrer la répartition quinquennale de la population provinciale par sexe, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 3: Pyramide des âges de la population de la province d'Errachidia



Une comparaison succincte des deux pyramides des âges entre 2004 et 2014 révèle un élargissement au niveau de la base de la pyramide ainsi qu'au niveau du sommet.

La lecture de la pyramide des âges de 2014, fait ressortir les constatations suivantes :

- Une stagnation des effectifs au niveau des groupes d'âges variant entre 5 et 20 ans;
- Un rétrécissement de la population en passant du groupe (20-24 ans) au groupe (60-64 ans);

4.2- Rapport de masculinité¹

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Les tableaux ci-après en donnent les résultats.

¹Le rapport de masculinité c'est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

Tableau 9: Rapport de masculinité par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	95,9	94,6	95,1	96,9	96,1	96,5
Drâa-Tafilalet	95,7	91,6	92,9	96,3	95,6	95,9
Maroc	96,4	98,4	97,3	97,9	101,5	99,3

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Durant la période intercensitaire 2004-2014, le rapport de masculinité, au niveau de la province d'Errachidia, est passé de 95,1 en 2004 à 96,5 en 2014. Ce rapport est relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (95,9) et inférieur à celui du niveau national (99,3).

Quel que soit le milieu de résidence, il y'a une prédominance des effectifs de femmes au niveau de la province, soient 96,9 hommes pour 100 femmes en milieu urbain (contre 96,3 au niveau régional et 97,9 au niveau national) et 96,1 hommes contre 100 femmes en milieu rural (contre 95,6 au niveau régional et 101,5 au niveau national).

Tableau 10: Rapport de masculinité par grand groupe d'âges -2014-

Désignation	Moins de 6	06-14	15-59	60 et +	Total
Errachidia	107	109	96,4	97,8	96,4
Drâa-Tafilalet	107,5	108,3	95,7	101,1	95,9
Maroc	105,1	105,1	98,1	97,9	99,3

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau de la province, le rapport de masculinité est favorable aux femmes pour les groupes d'âge 15-59 ans et 60 ans et plus, avec 96,4 et 97,8 hommes pour 100 femmes respectivement. Ces rapports sont de 95,7 et 101,1 au niveau régional et de 98,1 et 97,9 au niveau national.

Cette tendance est inversée pour la population ayant moins de 14 ans. En effet, le taux de masculinité pour la tranche d'âge de moins de 6 ans et la tranche d'âge 06-14 ans sont 107 et 109 respectivement contre 107,5 et 108,3 au niveau régional et 105,1 au niveau national pour les deux tranches d'âges.

4.3- Population selon les groupes d'âges fonctionnels

Le tableau suivant résume la structure de la population provinciale par groupe d'âge fonctionnel (0-6 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

Tableau 11: Répartition (en %) de la population selon les groupes d'âge fonctionnels -2014-

Désignation	Ouarzazate			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
00-06 ans (âge préscolaire)	15,0	15,9	15,5	14,8	16,5	15,9
07-12 ans (âge scolaire)	11,5	11,2	11,3	11,1	11,7	11,5
15-59 ans (âge d'activité)	61,6	58,9	60,1	62,2	58	59,4
60 ans et + (troisième âge)	8,1	10,2	9,2	8,2	9,7	9,2

Source: HCP, RGPH 2014

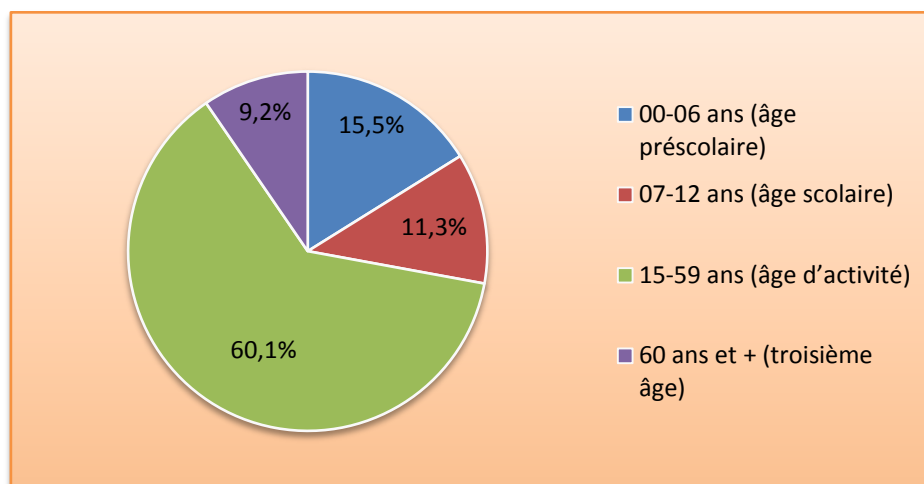
L'étude de la structure par groupe d'âge fonctionnel de la population provinciale en 2014, montre que la population en âge préscolaire (00-06 ans) s'est établie à 15,5% contre 15,9% au niveau régional. Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 15% en milieu urbain (16,5% en milieu urbain régional) et 15,9% en milieu rural (16,5% en milieu rural régional).

Quant à la part de la population en âge scolaire (07-12 ans), elle est de l'ordre de 11,3% (11,5% en milieu urbain contre 11,2% en milieu rural). Cette proportion est de l'ordre de 11,5% au niveau régional.

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), on constate que leur part est de 60,1% soient 61,6% en milieu urbain et 58,9% en milieu rural. Ces taux sont 59,4%, 62,2% et 58,0% respectivement au niveau régional.

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60 ans et plus), sa proportion est la même (9,2%) au niveau provincial et régional (8,1% en milieu urbain provincial contre 10,2% en milieu rural provincial).

Figure 4: Répartition (%) de la population de la région Drâa-Tafilalet selon les groupes d'âge fonctionnels RGPH 2014-



5- Etat matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement: marié, célibataire, veuf et divorcé.

5.1- Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional comme le montre le tableau suivant.

Tableau 12: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Désignation	Sexe	2004				2014			
		Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs
Errachidia	Masculin	44,1	54,6	0,6	0,6	39,9	58,7	0,7	0,6
	Féminin	31,2	54,1	4,7	10	26,4	59,0	4,5	10,1
	Total	37,3	54,3	2,8	5,5	32,9	58,9	2,7	5,6
Drâa-Tafilalet	Masculin	43,7	54,7	0,8	0,9	41,3	57,2	0,7	0,7
	Féminin	31,9	53,4	4,7	10	29,3	56,9	4,1	9,7
	Total	37,4	54	2,8	5,7	35,1	57,1	2,5	5,4

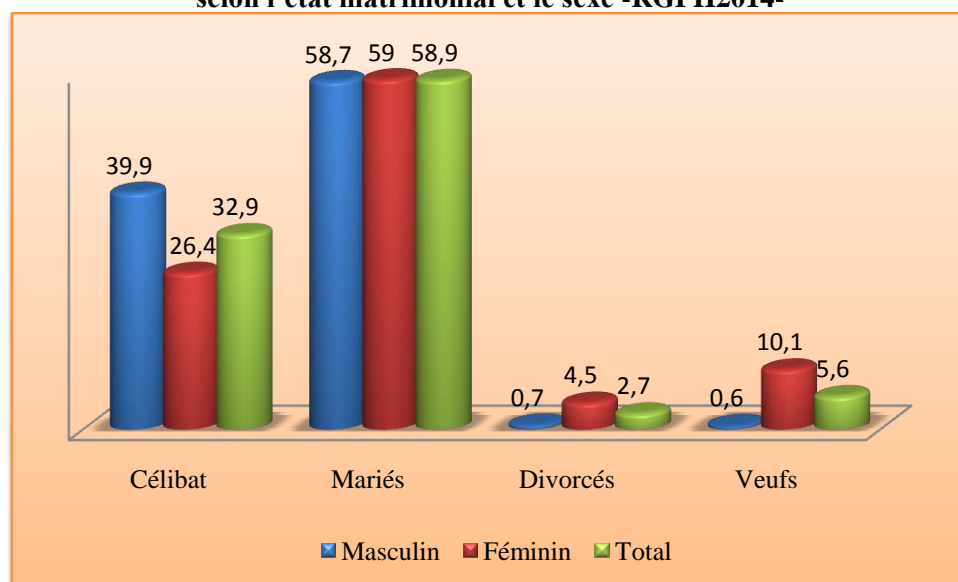
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau de la province d'Errachidia, la proportion des personnes mariées en 2014 est de 58,9%, celle des célibataires est de 32,9% et celle des désunis est de 8,3%. Ces proportions sont respectivement de 57,1%, 35,1% et 7,9% au niveau régional.

Entre 2004 et 2014, les proportions des mariés et des célibataires sont passées de 54,3% à 58,9% et de 37,3% à 32,9%. Quant aux proportions des divorcés et des veufs, elles se sont restées presque stables.

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (39,9%) que chez les femmes (26,4%). Celle des mariés est presque la même pour les deux sexes (58,7% pour les hommes et 59% pour les femmes). Par contre, le pourcentage des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (10,1% des veuves et 4,5% des divorcées) que les hommes (0,6% des veufs et 0,7% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

Figure 5: Répartition (%) de la population de la province d'Errachidia âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH2014-



5.2- Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et l'état matrimonial

Tableau 13: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Milieu	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Errachidia	Urbain	32,7	59,6	2,7	5,0
	Rural	33,1	58,3	2,6	6,0
	Total	32,9	58,9	2,7	5,6
Drâa-Tafilalet	Urbain	34,2	57,8	3,0	5,0
	Rural	35,5	56,7	2,2	5,6
	Total	35,1	57,1	2,5	5,4

Source : HCP, RGPH 2014

Par milieu de résidence, on constate que la part des célibataires est relativement importante en milieu rural, soient 33,1% au niveau provincial, 35,5% au niveau régional contre respectivement 32,7% et 34,2% en milieu urbain.

Quant à la proportion des mariés, elle est relativement un peu élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, soit 59,6% contre 58,3% au niveau provincial et 57,8% contre 56,7% au niveau régional.

Par contre, l'état des unions rompues est de 8,3% au niveau provincial et 7,9% au niveau régional. En effet, la part des divorcés est quasiment semblable pour les deux milieux au niveau provincial (2,7% pour l'urbain, 2,6% pour le rural), Ces deux taux sont significativement différents au niveau régional (3,0% en milieu urbain et 2,2% en milieu rural). Pour la proportion des veufs, elle demeure un peu élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, soient 6,0% en milieu rural contre 5,0% en milieu urbain au niveau provincial et 5,6% en milieu rural contre 5,0% en milieu urbain au niveau régional.

5.3- Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Il s'agit approximativement de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat².

Tableau 14: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	0,9	0,7	0,8	1,5	1,8	1,7
Féminin	1,3	0,9	1,1	3,6	2,8	3,2
Total	1,1	0,9	0,9	2,5	2,4	2,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

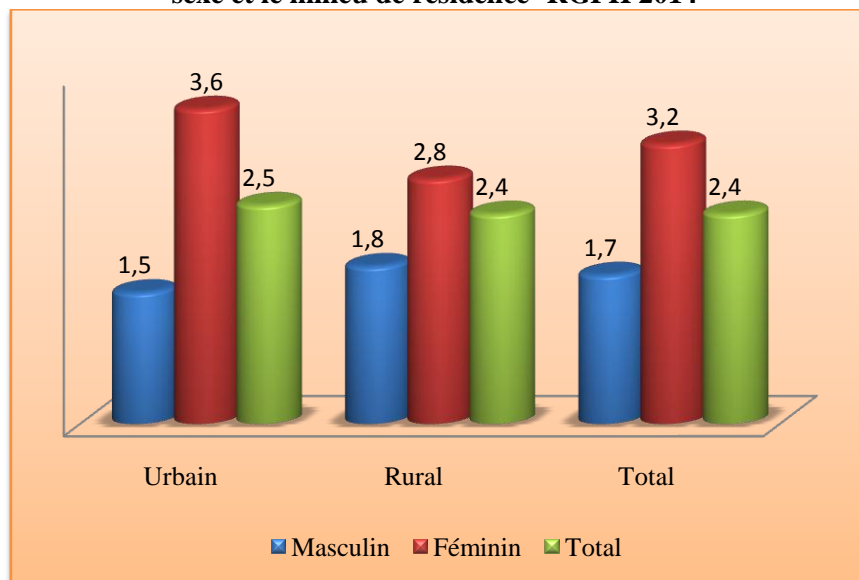
Le taux de célibat à 55 ans a évolué entre les deux derniers recensements en passant de 0,9% en 2004 à 2,4% en 2014.

En 2014, par sexe, le taux de célibat des femmes est supérieur à celui des hommes, soit 3,2% contre 1,7% respectivement.

² Il s'agit ici approximativement du célibat définitif.

Par milieu de résidence, ce taux est presque le même, soient 2,5% en milieu urbain et 2,4% en milieu rural.

Figure 6: Taux de célibat à 55 ans (%) chez les habitants de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



5.4- Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

L'âge moyen au 1^{er} mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 15: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation	sexe	2004			2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	Masculin	30,6	28,9	29,7	30,8	29,7	30,2
	Féminin	25,4	24,9	25,3	25,1	25,1	25,1
	Total	27,9	26,8	27,2	27,8	27,4	27,6
Drâa-Tafilalet	Masculin	31,0	29,2	29,8	31,0	29,7	30,2
	Féminin	26,0	25,3	25,6	25,7	26,0	25,9
	Total	28,3	27,1	27,5	28,3	27,8	28,0

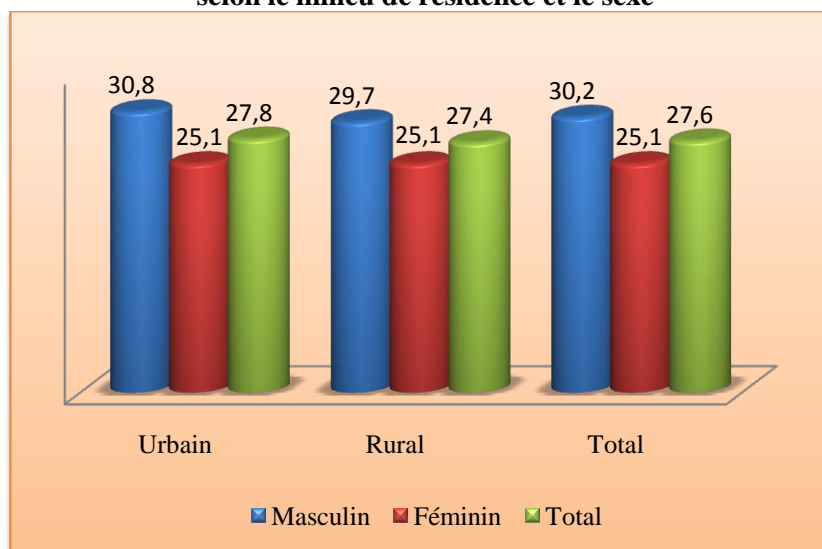
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a sensiblement augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 27,2 ans à 27,6 ans. En 2014, cet indicateur est inférieur à celui enregistré au niveau régional (28 ans). Par milieu de résidence, cet âge a diminué de 27,9 en 2004 à 27,8 en 2014 en milieu urbain et a augmenté de 26,8 en 2004 à 27,4 en 2014 en milieu rural.

Au niveau régional, les citadins se marient en moyenne, un peu plus tard que les ruraux, à l'âge de 28,3 ans contre 27,8 ans.

Par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 25,1 ans contre 30,2 ans (un écart de 5,1 ans) au niveau provincial et 25,9 ans contre 30,2 ans au niveau régional.

Figure 7: Age moyen au premier mariage des habitants de la province d'Errachidia en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe



6- Fécondité

6.1- Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence

Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes durant une année pour une tranche d'âge donnée et le nombre total de femmes de cette tranche d'âge, il sert à calculer l'indice synthétique de fécondité.

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde. Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution du taux de fécondité (TF)³ par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

³C'est le nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée.

Tableau 16: Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la province d'Errachidia selon le milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	14,8	18,4	16,9	17,8	27,8	23,2
20-24 ans	102,2	115,4	110,0	92,2	118,8	106,8
25-29 ans	126,5	142,4	135,4	125,6	133,5	129,9
30-34 ans	118,5	142,4	131,2	112,4	114,6	113,6
35-39 ans	79,3	97,5	88,6	81,8	85,1	83,5
40-44 ans	29,0	43,6	36,8	35,5	39,5	37,5
45-49 ans	11,7	14,9	13,5	4,7	7,7	6,1
ISF Provincial	2,4	2,9	2,7	2,3	2,6	2,5
ISF Régional	2,5	3,3	3,0	2,4	2,9	2,7

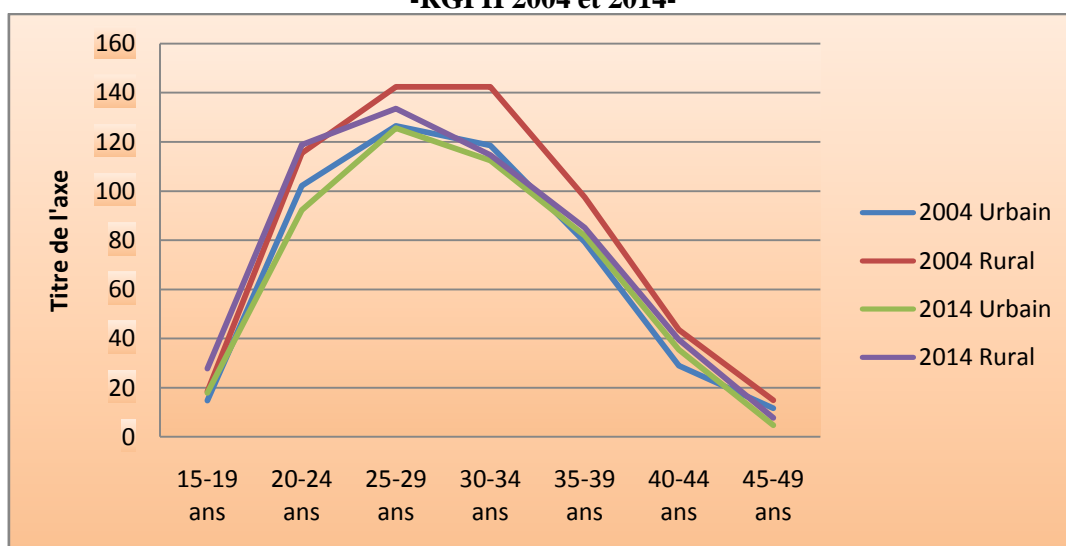
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, l'indice synthétique de fécondité s'est établi à 2,5 en 2014, soit un niveau inférieur à celui enregistré au niveau régional (2,7).

Par milieu de résidence, on relève que cet indice au niveau provincial est de 2,6 enfants en milieu rural contre 2,3 en milieu urbain (2,9 enfants en milieu rural contre 2,4 enfants en milieu urbain au niveau régional).

D'un autre côté, comparé aux données du RGPH 2004, cet indice a baissé de 0,2 point au niveau provincial et 0,3 point au niveau régional. Par milieu de résidence, la diminution est accentuée en milieu rural avec 0,4 point en milieu rural régional et 0,3 point en milieu rural provincial. Au niveau urbain régional et provincial une légère diminution de 0,1 point est enregistrée.

Figure 8: Taux de fécondité des femmes de la province d'Errachidia selon le milieu de résidence -RGPH 2004 et 2014-



7- Ménages

Selon le recensement général de la population et de l'habitat, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

7.1- Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la province d'Errachidia, par milieu de résidence, entre les deux recensements 2004 et 2014, sont présentés dans le tableau qui suit :

Tableau 17: Effectif des ménages selon le milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	30 331	33 484	63 815	38 786	36 478	75 264
Drâa-Tafilalet	86 282	138 796	225 078	114 631	163 367	277 998
Maroc	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4 807 743	2 506 063	7 313 806
Province/ Région (%)	35,2	24,1	28,4	33,8	22,3	27,1

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les ménages de la province d'Errachidia représentent 27,1% de l'ensemble des ménages de la région de Drâa-Tafilalet en 2014.

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la province est passé de 63 815 à 75 264 (accroissement de 18%), ce qui correspond à un effectif additionnel de 11 449 dont se trouvent 73,8% en milieu urbain contre 26,2% en milieu rural.

Tableau 18: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Désignation	2014		
	Urbain	Rural	Total
Errachidia	4,9	6,1	5,5
Drâa-Tafilalet	4,8	6,6	5,9
Maroc	4,2	5,3	4,6

Source: HCP, RGPH 2014

En 2014, la taille moyenne des ménages, au niveau provincial, s'est établie à 5,5 personnes par ménage, elle est supérieure à celle enregistrée au niveau national (4,6) est inférieure à celle enregistrée au niveau régional (5,9).

Par milieu de résidence, le nombre moyen de personnes par ménage reste élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, soient 6,1 personnes contre 4,9 personnes au niveau provincial, 6,6 personnes contre 4,8 personnes au niveau régional et 5,3 personnes contre 4,2 personnes au niveau national.

8- Projection de la population

Le recensement est un outil d'aide qui sert à dénombrer les habitants et aussi recueillir leurs caractéristiques tel que l'âge, la profession, les conditions de logement, etc.... La régularité de leur exécution ainsi que la réalisation d'enquêtes statistiques intercensitaires permettent, en outre, d'appréhender les tendances et les niveaux des principaux paramètres démographiques, afin d'élaborer les projections de la population. Ces dernières représentent une feuille de route sur laquelle se base la majorité des politiques économiques et sociales.

Tableau 19: Projection de la population de la province d'Errachidia 2014-2024

Désignation	2014	2016	2018	2020	2022	2024
Errachidia	418 026	420 339	422 552	424 458	425 920	426 901
Drâa-Tafilalet	1 632 418	1 653 027	1 673 773	1 693 786	1 712 526	1 729 839
Maroc	33 769 512	34 486 536	35 219 547	35 951 657	36 670 216	37 369 652

Source: HCP (CERED)⁴

Selon les projections du CERED, la population provinciale passera de 418 026 habitants en 2014 à environ 424 458 habitants en 2020 pour atteindre ensuite les 426 901 d'ici 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,1% sur une période de 10 ans. Tandis qu'au niveau régional, la population passera de 1 632 418 à environ 1 729 839 d'ici 2024, avec un taux d'accroissement moyen d'environ 5,9%. Quand au niveau national sur la même période, le CERED prévoit un taux d'accroissement de 10,6%.

Tableau 20: Projection de la population urbaine de la province d'Errachidia 2014-2024

Désignation	2014	2016	2018	2020	2022	2024
Errachidia	193 586	198 030	202 349	206 458	210 274	213 756
Drâa-Tafilalet	558 857	577 105	595 349	613 333	630 803	647 615
Maroc	20 352 799	21 154 782	21 968 101	22 783 438	23 591 583	24 386 960

Source: HCP (CERED)

⁴ CERED : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques.

Tableau 21: Projection de la population rurale de la province d'Errachidia 2014-2024

Désignation	2014	2016	2018	2020	2022	2024
Errachidia	224 440	222 309	220 203	218 000	215 646	213 145
Drâa-Tafilalet	1 073 561	1 075 922	1 078 424	1 080 453	1 081 723	1 082 224
Maroc	13 416 713	13 331 754	13 251 446	13 168 219	13 078 633	12 982 692

Source: HCP (CERED)

Par milieu de résidence, l'évolution de la population dans les deux milieux de résidence ne se fera pas au même rythme. Alors au niveau urbain, la population provinciale passera de 193 586 en 2014 à 213 756 en 2024, soit environ un surplus de population de 20 170. Quant à la population rurale, l'effectif passerait de 224 440 en 2014 à près de 213 145 en 2024 avec une diminution de 11295. Cela due au phénomène de l'exode rural.

9- Pauvreté

L'étude de la carte de pauvreté monétaire montre que la province d'Errachidia se situe dans une position de privilège par rapport à la région Drâa-Tafilalet, mais reste défavorisé par rapport aux chiffres enregistrés au niveau national. En effet, les taux de pauvreté enregistrés au niveau provincial, régional et national sont de 10,7%, 14,6% et 4,8% respectivement.

L'analyse spatiale de la pauvreté nous montre que le taux de pauvreté est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain, ceci est vrai au niveau provincial (15,2% en milieu rural contre 5,3% en milieu urbain), régional (19,6% en milieu rural contre 4,8% en milieu urbain) et national (9,5% en milieu rural contre 1,6% en milieu urbain).

Tableau 22: Taux de pauvreté -2014-

Désignation	Urbain	Rural	Ensemble
Errachidia	5,3	15,2	10,7
Drâa-Tafilalet	4,8	19,6	14,6
Maroc	1,6	9,5	4,8

Source : HCP, Carte de la pauvreté monétaire de 2014



CHAPITRE III

Secteurs sociaux



Le domaine social regroupe l'ensemble des actions relevant de l'amélioration des conditions de vie d'une société. En effet, il englobe les métiers, les organismes et aussi les activités s'intéressant aussi bien à la société qu'aux conditions économiques et psychologiques des membres de la société. Dans cette partie, l'analyse sera focalisée, d'une part, sur l'enseignement, la santé et les prestations sociales fournis au niveau de la province, ainsi qu'aux conditions du travail et au climat judiciaire. D'une autre part, on va s'intéresser aux activités culturelles et aux loisirs mis en place au profit des femmes, enfants et aux jeunes de la province, en plus des activités des coopératives provinciales.

1- Enseignement

1.1- L'analphabétisme

1.1.1- Le taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante.

Un alphabète⁵ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tableau 23: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation	Sexe	Errachidia		Drâa-Tafilalet		Maroc	
		2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	Masculin	12,6	9,7	17,7	12,2	18,8	14,0
	Féminin	36,5	27,9	43,6	32,5	39,5	31,0
	Total	24,9	19,0	31,1	22,6	29,4	22,6
Rural	Masculin	25,5	20,1	35,7	27,5	46,0	34,9
	Féminin	56,3	44,5	67,0	53,1	74,5	60,1
	Total	41,5	32,7	52,3	40,7	60,5	47,5
Total	Masculin	20,0	15,3	29,6	22,2	30,8	22,2
	Féminin	48,0	36,8	59,4	46,0	54,7	42,1
	Total	34,5	26,3	45,3	34,5	43,0	32,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

⁵ Définition adoptée par le RGPH.

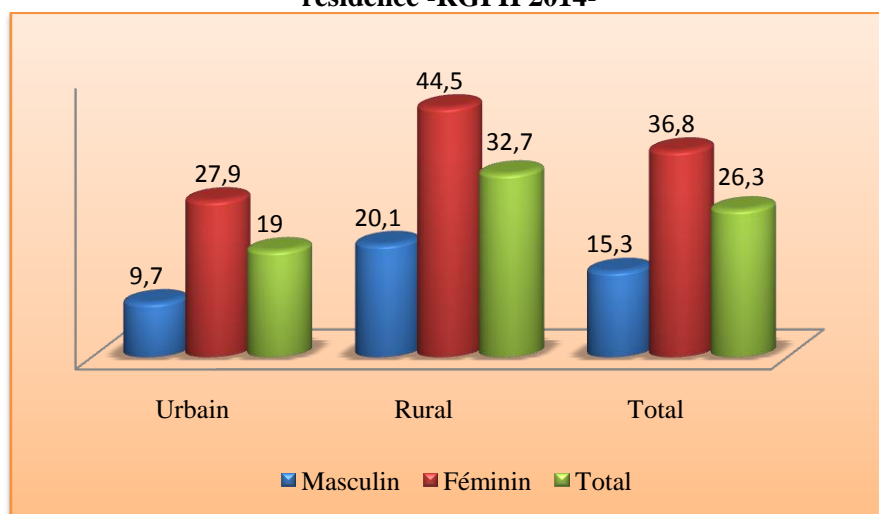
D'après les données du RGPH 2014, le taux d'analphabétisme au niveau de la province d'Errachidia est de 26,3% contre 34,5% en 2004 (34,5% en 2014 contre 45,3% en 2004 au niveau régional).

Au niveau national, des efforts ont été déployés dans le but d'éradiquer ce fléau, ce qui a engendré une baisse de 10,8 points, en passant de 43% en 2004 à 32,2% en 2014.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 32,7% contre 19% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les taux enregistrés à ce sujet en 2014 sont de 27,9% pour les femmes contre 9,7% chez les hommes en milieu urbain et de 44,5% pour les femmes contre 20,1% chez les hommes en milieu rural.

Figure 9: Taux d'analphabétisme (%) dans la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



1.1.2- Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

Les taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âge concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 24: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province d'Errachidia selon les grands groupes d'âge et le sexe

Désignation	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	3,0	5,7	4,4	2,4	2,9	2,6
15-24 ans	6,5	22,7	14,9	3,4	6,8	5,1
25-34 ans	12,2	45,4	30,0	8,3	22,8	16,1
35-49 ans	26,0	75,9	52,0	14,7	49,0	33,0
50 ans et +	58,4	94,2	76,9	42,3	86,5	64,8
Total	20,0	48,0	34,5	15,3	36,8	26,3

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Il ressort du tableau ci-dessus qu'en 2014 le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez la génération âgée de 50 ans et plus, soit 64,8% au niveau provincial.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (2004-2014) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âge, notamment pour 25-34 ans et 35-49 ans, avec respectivement 13,9 et 19 points.

En 2014, il est à constater que pour chaque groupe d'âge (excepté le groupe d'âge 10-14 ans), le taux d'analphabétisme chez les femmes dépasse le double de celui enregistré chez les hommes.

1.2- Scolarisation

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

1.2.1- Taux de scolarisation des enfants âgés de 07-12 ans

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Ainsi, le tableau ci-après montre qu'au niveau de la province, le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans est de 97,2%, soit 98,5% en milieu urbain et 96,0% en

milieu rural. Ce taux est supérieur à celui enregistré au niveau de la région qui s'élève à 95,0%, soit 98,2 en milieu urbain et 93,5 en milieu rural.

Tableau 25: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu -2014-

Désignation	Errachidia			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	98,5	96,5	97,4	98,2	94,5	95,7
Féminin	98,6	95,5	97,0	98,2	92,4	94,3
Total	98,5	96,0	97,2	98,2	93,5	95,0

Source : HCP, RGPH 2014

1.2.2- Population selon le niveau d'étude

La répartition (en %) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après.

Tableau 26: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Errachidia			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	19,6	31,4	25,9	23,4	39,8	34,1
Préscolaire	1,0	1,4	1,2	1,0	1,6	1,4
Primaire	27,6	33,6	30,8	27,2	32,9	30,9
Secondaire Collégial	23,3	20,3	21,7	22,1	15,9	18,1
Secondaire Qualifiant	16,8	8,7	12,5	15,9	6,3	9,6
Supérieur	11,7	4,6	7,9	10,3	3,5	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus montre que 25,9% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (19,6% en milieu urbain et 31,4% en milieu rural). Au niveau régional, ces valeurs sont respectivement de 34,1%, 23,4% et 39,8%.

Il est à signaler qu'au niveau provincial, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 30,8% de la population concernée, suivi par le secondaire collégial avec 21,7% et le secondaire qualifiant avec 12,5%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 1,2% et celle du supérieur est de 7,9%.

2- Santé et prestation sociale

L'amélioration des conditions sanitaires de la population constitue l'objectif majeur des pouvoirs publics, une grande importance est accordée à ce secteur vital. Les pouvoirs publics ne ménagent aucun effort pour doter toute les régions des structures sanitaires de base adéquates et du personnel médical et paramédical qualifié, en vu de contribuer au bien-être de la population. C'est dans cette optique que toutes les provinces de la région de Drâa-Tafilalet, bénéficient des différents programmes adoptés par le pays.

2.1- Infrastructure sanitaire et capacité litière

L'infrastructure sanitaire dans la province est dotée d'un hôpital général soit 20% des hôpitaux généraux de la région, un hôpital spécialisé, 12 centres de santé urbains contre 26 au niveau régional. La province dispose aussi de 22 dispensaires ruraux et 22 centres ruraux, quant à la région les dispensaires ruraux sont au nombre de 82 et 120 centres ruraux.

Tableau 27: Infrastructure sanitaire publique

Désignation	2015		
	Errachidia	Drâa-Tafilalet	Province/Région (en %)
Hôpitaux généraux	1	5	20,0
Hôpitaux spécialisés	1	2	50,0
Centres de santé urbains	12	26	46,1
Dispensaires Ruraux	22	82	26,8
Centres de santé ruraux	22	120	18,3
- Communaux	-	29	-
- C.A.L.A ⁶	-	21	-

Source: Direction Régionale de la Santé de Draa-Tafilalet.

2.2- capacité litière

La capacité litière qu'offrent les hôpitaux dans la province d'Errachidia en 2015 atteint 463 lits subdivisés entre 438 lits dans les hôpitaux généraux et 25 lits dans les hôpitaux spécialisés, en moyen de 903 habitants/lit. Quant au niveau régional, la capacité litière est partagée entre 958 lits dans les hôpitaux généraux et 107 lits dans les hôpitaux spécialisés, en moyen de 1 535 habitants/lits.

⁶ Centre de santé communal avec lits pour accouchement.

Tableau 28: Nombre de lits selon le type des hôpitaux publics

Désignation	2015	
	Errachidia	Drâa-Tafilalet
Hôpitaux généraux	438	958
Hôpitaux spécialisés	25	107
Total	463	1065
Habitants/lit	903	1535

Source : Observatoire Régional de la Santé de Draa-Tafilalet.

3- Emploi

Les caractéristiques du marché du travail sont appréhendées selon l'offre de la force de travail. La population quant à elle, est répartie en trois grandes catégories, vis-à-vis de l'activité économique: les actifs occupés, les chômeurs et les inactifs.

Le Maroc depuis des années s'est inscrit dans une transition politique et démocratique majeure, incluant un processus de réconciliation entre les exigences de la libéralisation et de l'ouverture économique, d'une part, et les impératifs du développement humain, d'autre part.

En effet, de nombreuses réformes économiques et sociétales ont été mises en œuvre visant l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité de l'économie nationale couplées à la nécessité d'une répartition équitable des fruits de la croissance économique, tant sur le plan spatial que social.

3.1- Activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique, à savoir son taux net d'activité, son taux de chômage et sa situation dans la profession.

3.1.1- Type d'activité

La répartition de la population selon le type d'activité (population active et population inactive) et le sexe est donnée par le tableau suivant :

Tableau 29: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe

Désignation	Sexe	Population Active		Population Inactive		Population totale (2014)
		2004	2014	2004	2014	
Errachidia	Masculin	88 943	94 923	103 249	109 336	204 259
	Féminin	25 356	17 034	176 687	194 670	211 704
	Total	114 299	111 957	279 936	304 006	415 963
Drâa-Tafilalet	Masculin	ND	376 294	ND	420 111	796 405
	Féminin	ND	70 777	ND	760 087	830 864
	Total	ND	447 071	ND	1 180 198	1 627 269
Maroc	Masculin	8 011 171	9 030 773	6 629 491	7 716 749	16 747 522
	Féminin	2 651 732	2 517 691	12 387 675	14 344 871	16 862 562
	Total	10 662 903	11 548 464	19 017 166	22 061 620	33 610 084
Province / Région (%)		ND	25,0	ND	25,8	25,6

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, la population provinciale se compose de 111 957 personnes actives, soit 25% de la population active régionale et de 304 006 personnes inactives, soit 25,8% de la population inactive régionale.

Par sexe, la population active provinciale en 2014 est à prédominance masculine, sur dix personnes actives on ne comptait que moins de deux femmes. En effet, 84,8% de la population active sont des hommes contre seulement 15,2% des femmes (84,2% des hommes contre 15,8% des femmes au niveau régional).

Quant à elle, la population provinciale inactive se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte presque 7 femmes, ce qui est aussi constaté au niveau de la région.

Tableau 30: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province d'Errachidia entre 2004 et 2014

Désignation	Population active	Population inactive	Population totale
Masculin	0,6	0,6	0,6
Féminin	-3,6	1	0,4
Total	-0,2	0,8	0,5

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au cours de la période intercensitaire 2004-2014, le taux d'accroissement de la population active au niveau provincial s'est établi à -0,2%. Quant à la population provinciale inactive, elle a connu un taux d'accroissement positif de 0,8%.

3.1.2- Taux net d'activité

Le taux net d'activité⁷ par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous :

Tableau 31: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Errachidia	Masculin	67,1	68,8	68,0
	Féminin	14,6	8,6	11,3
	Total	40,0	37,6	38,7
Drâa-Tafilalet	Masculin	68,9	70,4	69,9
	Féminin	15,5	10,2	12,1
	Total	41,2	39,1	39,8
Maroc	Masculin	73,4	78,8	75,5
	Féminin	25,8	11,4	20,4
	Total	49,1	45,1	47,6

Source: HCP, RGPH 2014

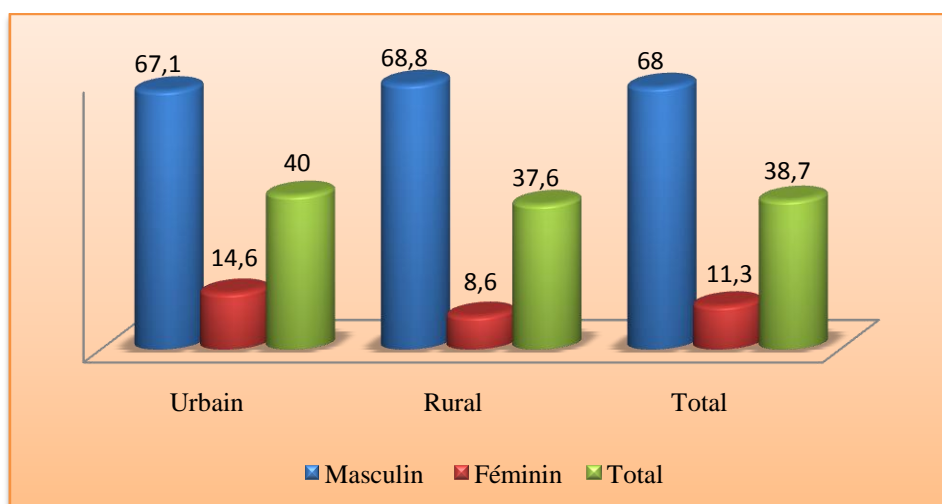
Le taux net d'activité de la population provinciale en 2014 est de 38,7%, un taux relativement inférieur à celui enregistré au niveau régional (39,8%) qu'au niveau national (47,6%).

Par milieu de résidence, les taux net d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 40% en milieu urbain et 37,6% en milieu rural, contre respectivement 41,2% et 39,1% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

Par sexe, en 2014, le taux net d'activité du sexe masculin est de 68%, alors qu'il est de 11,3% pour le sexe féminin.

⁷ Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Figure 10: Taux net d'activité de la population de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



3.1.3- Situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé, par milieu de résidence, sont résumées par le tableau suivant :

Tableau 32: Répartition de la population (AO+CH2)⁸ (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Errachidia			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	2,6	1,2	1,8	2,9	1,1	1,7	3,7	1,5	2,9
Indépendant	26,8	31,4	29,3	27,1	32,4	30,6	25,2	37,5	29,8
Salarié/secteur public	34,1	7,0	19,4	25,8	5,3	12,4	14,4	3,2	10,2
Salarié / secteur privé	32,1	51,0	42,3	39,4	48,0	45,0	52,3	39,7	47,6
Aide familial	1,9	6,8	4,5	1,9	10,9	7,8	1,2	15,4	6,5
Apprenti	1,0	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	0,7	0,9
Associé ou partenaire	1,2	0,9	1,0	1,5	0,9	1,1	1,8	1,6	1,8
Autre	0,4	0,8	0,6	0,5	0,6	0,6	0,4	0,5	0,4

Source: HCP, RGPH 2014

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance des salariés au secteur privé, soit 42,3% au niveau provincial (45% au niveau régional et 47,6% au niveau national).

⁸ La population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé.

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 29,3% de la population active (30,6% au niveau régional et 29,8% au niveau national). Ce statut représente 31,4% d'actifs en milieu rural (32,4% au niveau rural régional et 37,5% au niveau rural national) contre 26,8% en milieu urbain (27,1% au niveau urbain régional et 25,2% au niveau urbain national).

Le statut des salariés au secteur public se place en troisième position avec une part de 19,4% d'actifs au niveau provincial (12,4% et 10,2% aux niveaux régional et national respectivement). A signaler également que ce statut est plus présent en milieu urbain avec 34,1% d'actifs au niveau provincial, 25,8% au niveau régional et 14,4% au niveau national, contre respectivement 7%, 5,3% et 3,2% en milieu rural.

Quant aux apprentis, leur part est la même au niveau provincial, régional et national (soit 0,9%).

3.1.4- Taux de chômage

Le taux de chômage⁹ par milieu de résidence, par sexe et par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous :

Tableau 33: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Errachidia	Masculin	13,7	9,1	11,2
	Féminin	45,3	35,1	41,1
	Total	19,7	12,2	15,8
Drâa-Tafilalet	Masculin	13,9	11,3	12,2
	Féminin	42,0	26,1	33,2
	Total	19,3	13,3	15,5
Maroc	Masculin	15,2	8,3	12,4
	Féminin	30,5	26,2	29,6
	Total	19,3	10,5	16,2

Source : HCP, RGPH 2014

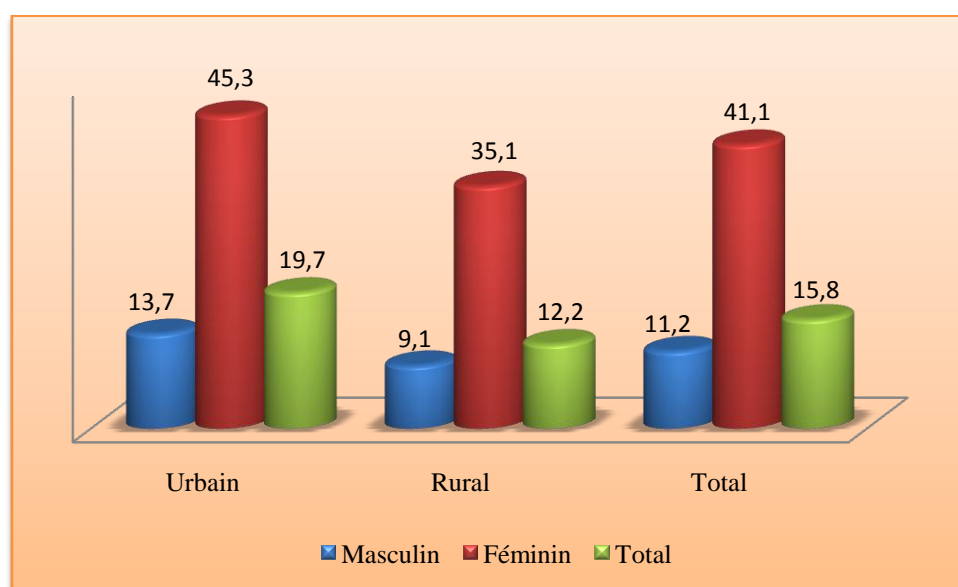
Le taux de chômage de la population provinciale en 2014 est 15,8%, ce taux est relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (15,5%) et inférieur à celui du national (16,2%).

⁹ Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Par milieu de résidence, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont de 19,7% en milieu urbain et 12,2% en milieu rural, contre respectivement 19,3% et 13,3% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

Par sexe, le taux de chômage au niveau provincial est plus élevé chez les femmes (41,1%) que chez les hommes (11,2%), ce qui est aussi observé aux niveaux régional et national (33,2% contre 12,2% au niveau régional et 29,6% contre 12,4% au niveau national).

Figure 11: Taux de chômage de la population de la province d'Errachidia selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



4- Justice

Le secteur de la justice exerce une grande influence non seulement sur la préservation de l'ordre public mais aussi sur le déroulement de diverses transactions.

C'est ainsi qu'un processus de dialogue national a été lancé en septembre 2013 et une charte sur la réforme du système judiciaire marocain a été présentée, appelant à des réformes contribuant à une justice totalement indépendante, efficace, transparente, moderne et protectrice des droits et libertés.

Cet immense champ de réflexion démocratique et consensuel a fait l'objet de plusieurs discours royaux notamment celui prononcé à l'occasion de la commémoration du 56^{ème} anniversaire de la révolution du Roi et du Peuple, dans le lequel, il insiste sur la

réforme de la justice comme une clé de voute pour la concrétisation d'un principe fondamental d'un Etat de droit, à savoir l'égalité des citoyens devant la loi.

La réforme de la justice se base sur 6 axes principaux à savoir :

- 1- Garantir l'indépendance de la justice ;
- 2- Moderniser son cadre normatif ;
- 3- Mettre à niveau ses structures et ses ressources humaines ;
- 4- Améliorer l'efficacité judiciaire ;
- 5- Ancrer des règles de moralisation ;
- 6- Optimiser la réforme annoncée.

4.1- Infrastructure judiciaire

Les auxiliaires de justice sont des professionnels de droit qui assistent les magistrats dans leurs missions de juger les affaires qui rentrent dans leur domaine de compétence. Les auxiliaires de justice comprennent généralement les experts judiciaires, les huissiers, les adouls, les avocats...

La province dispose de 821 auxiliaires de justice, soit 45,5% des auxiliaires de justice au niveau régional et 3,7% au niveau national. Les femmes représentent plus de 18% des auxiliaires de justice de la province.

Tableau 34: Répartition des auxiliaires de justice de la province d'Errachidia selon le sexe - 2015-

Désignation	Errachidia		
	Total	Féminin	Masculin
Experts judiciaires	19	2	17
Interprètes	1	-	1
Copistes	14	8	6
Huissiers	6	1	5
Notaires	2	-	2
Adouls	63	-	63
Avocats titulaires	683	131	552
Avocats stagiaires	33	7	26
Total	821	149	672

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

4.2- Activité de la cour d'Appel

La province d'Errachidia dispose d'une cour d'Appel et d'un Tribunal de Première Instance (TPI). En plus d'une chambre d'appel du TPI.

Les activités de la cour d'appel et de la chambre d'appel du TPI a permis de traiter en 2015, un total de 7 810 affaires dont 5 481 sont des affaires pénales (soit 70,2%).

Sur les 2 329 affaires civiles présentées devant la cour d'appel et aussi auprès de la chambre d'appel du TPI, il y a 871 affaires enregistrées, 691 affaires jugées et 767 affaires en instance.

En ce qui concerne les affaires pénales, 2 194 affaires sont enregistrées, 2 216 affaires sont jugées et 1 071 affaires sont en instance.

Tableau 35: Activités de la cour d'appel -2015-

Désignation	Pénal			Civil		
	A.I. ¹⁰	A.J.	A.E.	A.I.	A.J.	A.E.
Errachidia	209	1 105	1 116	740	681	844
Drâa-Tafilalet	456	2 840	2 849	1 054	1 978	1 968
Maroc	45 722	155 468	151 708	78 115	94 957	88 486

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

Tableau 36: Activités de la chambre d'appel du TPI -2015-

Désignation	Pénal			Civil		
	A.I.	A.J.	A.E.	A.I.	A.J.	A.E.
Errachidia	862	1 111	1 078	27	10	27
Drâa-Tafilalet	1691	3279	3074	75	34	64
Maroc	40 280	85 840	79 794	1 584	1 988	2 006

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

4.3- Activité du tribunal de première instance (affaires civiles)

En 2015, le tribunal de première instance de la province d'Errachidia a connu 6 880 affaires civiles enregistré, soit 26,5% des affaires civiles enregistrés au niveau régional, 7 150 affaires civiles jugées, soit 25,3% des affaires civiles jugées au niveau régional et 1 804 affaires civiles en instance, soit 25,8% des affaires civiles en instance au niveau de la région Drâa-Tafilalet.

¹⁰ A.I : Affaires en instance A.J : Affaires jugées A.E : Affaires enregistrées.

Sur les 6 880 affaires civiles enregistrées au niveau du tribunal de première instance, 65,9% sont des affaires de justice famille, 16,3% sont des affaires référées et 1,8% concerne les contentieux du travail. Pour les affaires immobilières et les accidents de travail, ils occupent respectivement 1,6% et 1,3%.

En ce qui concerne les affaires jugées en 2015, elles sont au nombre de 7 150 dont 62,9% sont des affaires de justice famille, 15,8% des affaires référées et 2,2% concerne les affaires immobilières. Pour les contentieux du travail et les accidents de travail, ils occupent respectivement 1,8% et 1,5%.

Quant aux affaires en instance, ils sont au nombre de 1 804 affaires, 36,9% concerne les affaires de justice famille, 12,9% sont des affaires des accidents de travail et 5,6% concerne les affaires immobilières. Pour les contentieux du travail et les affaires référées, ils occupent respectivement 3,8% et 2,5% des affaires civiles en instance auprès du TPI de la province d'Errachidia en 2015.

Tableau 37: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaire civile -2015-

Désignation	Type d'affaire ¹¹	Accidents de travail	Affaires référées	Justice famille	Affaires immobilière	Contentieux de travail	Total
Errachidia	ACE	87	1 125	4 536	108	124	6 880
	ACJ	106	1 132	4 500	160	127	7 150
	ACI	234	46	666	102	70	1 804
Drâa-Tafilalet	ACE	536	5 477	14 787	769	539	25 962
	ACJ	826	5 513	15 665	805	749	28 224
	ACI	1230	92	2179	717	619	6989
Maroc	ACE	29 019	287 423	512 028	27 699	37 637	1 085 222
	ACJ	36 997	286 751	518 015	28 088	39 959	1 105 254
	ACI	26 347	5 718	81 908	31 902	33 846	266 897

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

4.4- Activité du tribunal de première instance (affaires pénales)

En 2015, le tribunal de première instance de la province a connu 5 183 affaires pénales enregistré, soit 29,8% des affaires pénales enregistrés au niveau régional, 6 112 affaires pénales jugées représentant 32,3% des affaires pénales jugées au niveau

¹¹ ACE : Affaire Civile Enregistrée ACJ : Affaire Civile Jugée ACI : Affaire Civile en Instance.

régional et 1 881 affaires pénales en instance, soit 42,8% des affaires pénales en instance au niveau de la région Drâa-Tafilalet.

Tableau 38: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaire pénale -2015-

Désignation	Type d'affaire ¹²	Accidents de circulations	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits	Total
Errachidia	APE	156	-	95	3 364	5 183
	APJ	340	-	82	3 939	6 112
	API	328	-	45	1 230	1 881
Drâa-Tafilalet	APE	880	2 205	281	12 081	17 370
	APJ	1307	2205	263	12907	18 937
	API	782	44	108	3119	4 396
Maroc	APE	55 297	50 820	19 097	546 687	755 654
	APJ	59 917	51 381	19 433	580 356	795 008
	API	35 123	2 041	5 019	151 246	217 540

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

Sur les 5 183 affaires pénales enregistrées au niveau du tribunal de première instance de la province, 64,9% sont des délits, 3,0% sont des accidents de circulation et 1,8% sont des affaires des mineurs.

En ce qui concerne les affaires jugées en 2015, elles sont de l'ordre de 6 112 affaires dont plus de 64% sont des affaires de délits, 5,5% sont des accidents de circulation et 1,3 sont des affaires des mineurs.

Quant aux affaires pénales en instance, elles sont au nombre de 1 881 affaires, 65,3% concerne les affaires de délits, 17,4% sont des affaires des accidents de circulation et 2,4% concerne les affaires des mineurs.

¹² APE : Affaire pénale Enregistrée APJ : Affaire pénale Jugée API : Affaire pénale en Instance.



CHAPITRE IV

Secteurs productifs



On entend par le secteur productif, l'ensemble des activités produisant de la richesse. Le tissu productif de la province d'Errachidia est constitué du secteur agricole, industriel et artisanal, mais aussi du tourisme. Dans cette partie, l'analyse sera portée sur la production agricole et les principales récoltes de la province, elle portera aussi sur les différentes activités industrielles et artisanales exercées dans la province, mais aussi sur les résultats du secteur touristique et la situation de l'investissement. La province est connue aussi par une richesse minière importante, donc il serait nécessaire de s'intéresser à la production minière de la province.

1- Agriculture et élevage

L'agriculture marocaine se trouve aujourd'hui face à plusieurs défis posés par son contexte intérieur et extérieur. Ces défis l'obligent à entreprendre des réexamens radicaux pour répondre à une exigence de changement, d'innovation et de réforme pour un scénario de progrès durable.

Devant de tels défis et en exécution des hautes directives de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, le Département de l'Agriculture s'est investi dans la formulation d'une nouvelle stratégie intitulé « Plan Maroc Vert » •

Le « Plan Maroc Vert » place l'agriculture au cœur du développement économique et social du pays. Il vise la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole territorial et la rupture avec l'image simpliste d'une agriculture duale opposant un secteur moderne à un secteur traditionnel et vivrier.

Pour cela, le plan s'articule autour de deux piliers :

- Le pilier I vise le développement accéléré d'une agriculture moderne, compétitive, à haute valeur ajoutée et adaptée aux règles du marché ;
- Le pilier II vise la mise à niveau des acteurs fragiles et la lutte contre la pauvreté rurale À travers l'amélioration du revenu agricole.

1.1- La superficie agricole cultivée

1.1.1- Superficie et production des principales céréales

Durant la période 2012-2014 la superficie de la province d'Errachidia destinée à la production des céréales a beaucoup diminué pour se reprendre à partir de la fin de 2014, passant de 19,5 mille hectares en 2012-2013 à 14,3 mille hectares en 2013-2014, puis à 17,3 mille hectares en 2014-2015. Ainsi au niveau de la région Drâa-Tafilalet, cette superficie a passé de 53,2 mille hectares en 2012-2013 à 35,5 mille hectares en 2013-2014, puis à 111,3 mille hectares en 2014-2015.

La saison agricole 2014-2015 était une exception au niveau national vu que le Maroc a connu dans cette période une pluviométrie importante. La superficie cultivée en céréales dans la région Drâa-Tafilalet représente à peu près 2% de la superficie nationale cultivée.

Tableau 39: Evolution de la superficie et de la production des céréales par province

Désignation	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	Production ¹³	Superficie ¹⁴	Production	Superficie	Production	Superficie
Errachidia	485,2	19,5	404,1	14,3	632,4	17,3
Drâa-Tafilalet	1 377,4	53,2	857,3	35,5	2 520	111,3
Maroc	98 636,3	5391,3	69 305,8	4 763	11 6818,9	5 457,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

Les principales céréales cultivées dans la province ainsi que dans la région sont le blé dur, le blé tendre et l'orge.

Le blé dur vient à la tête des céréales produites dans la province avec une production de 293,5 mille quintaux sur une superficie de 8,5 mille hectares représentant 56,6% de la production régionale en blé dur et sur une superficie qui représente à peu près la moitié de la superficie régionale consacrée à cette céréale.

Pour la production de l'orge et du blé tendre, elle est de 120,8 mille quintaux et 218,1 mille quintaux soient 18,5% et 16,1% de la production régionale respectivement. Ces deux cultures sont cultivées sur une superficie de 3,3 mille hectares et 5,5 mille hectares.

¹³ Production en milliers de quintaux.

¹⁴ Superficie en milliers d'hectares.

Quant au rendement des céréales, il est de 39,7 quintaux par hectare pour le blé tendre, de 34,5 quintaux par hectare pour le blé dur et de 36,6 quintaux par hectare pour l'orge.

Tableau 40: Superficie et production des principales céréales dans la province

Campagne 2014-2015		Blé dur	Blé tendre	Orge	Maïs
Errachidia	P	293,5	218,1	120,8	-
	S	8,5	5,5	3,3	-
	R	34,5	39,7	36,6	-
Drâa-Tafilalet	P	518,8	1 348,70	652,6	-
	S	19,3	61,9	30,1	-
	R	26,9	21,8	21,7	-
Maroc	P	24 069,50	56 677,10	33 969,90	922,8
	S	998,5	2 275,30	2 000,20	125,2
	R	24,1	24,9	16,9	7,3

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

P : Production en milliers de quintaux, S : Superficie en milliers d'hectares, R : Rendement P/S

1.1.2- Superficie et production des principales légumineuses

La superficie de la production des légumineuses dans la province d'Errachidia a connu une diminution entre 2012-2013 et 2013-2014 de cent (100) hectares, puis une augmentation de quatre-cent (400) hectares entre 2013-2014 et 2014-2015. Quant au niveau de la région Drâa-Tafilalet, La superficie de la production des légumineuses a beaucoup évolué durant la période 2012-2015 (augmentation de 2,1 mille hectares). Cela est dû à l'adhésion de la province de Midelt qui est connue par ses potentialités agricoles.

Concernant la production des légumineuses dans la province, elle a des potentialités et suit la même tendance que l'évolution de la superficie. Ainsi la production est passée de 7,6 mille quintaux en 2012-2013 à 19 mille quintaux en 2014-2015 (avec une évolution de 150%) représentant près de 48% de la production régionale qui est de 39,5 mille quintaux.

Tableau 41: Evolution de la superficie et de la production des légumineuses de la province

Désignation	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	Production ¹⁵	Superficie ¹⁶	Production	Superficie	Production	Superficie
Errachidia	7,6	1,2	12,5	1,1	19	1,5
Drâa-Tafilalet	17,7	1,9	21,4	2,4	39,5	4
Maroc	2933,5	400,4	3163,9	376,9	2641,9	366,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016

¹⁵ Production en milliers de quintaux.

¹⁶ Superficie en milliers d'hectares.

Les principaux produits cultivés dans la province d'Errachidia sont les fèves, les petits pois, avec une production de 12 mille quintaux et 2,1 mille quintaux respectivement.

La quantité produite en fèves a été de l'ordre de 12 mille quintaux en 2015 sur une superficie de 1 mille hectares, soit environ 62,5% de la production régionale. La production des petits pois est de 2,1 mille quintaux sur une superficie de deux cent (200) hectares, soit 45,6% de la production régionale.

Tableau 42: Superficie cultivée et production des légumineuses de la province

Campagne 2014-2015		Fèves	Petit-pois	Pois chiches	Lentilles
Errachidia	P	12	2,1	-	-
	S	1	0,2	-	-
	R	12	10,5	-	-
Drâa-Tafilalet	P	19,2	4,6	8,5	0,4
	S	2	0,6	0,9	-
	R	9,6	7,7	9,4	-
Maroc	P	918,2	344,4	651,3	446,8
	S	192,1	49,1	59	45,4
	R	4,7	7	11	9,8

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

P : Production en milliers de quintaux, S : Superficie en milliers d'hectares, R : Rendement P/S

1.2- L'élevage

En 2015 le nombre de cheptel dans la province d'Errachidia a atteint 246,7 mille têtes de caprins, 410,8 mille têtes d'ovins et 34,9 mille têtes de bovins, il est de 574 mille têtes, 856,9 mille têtes et 90,1 mille têtes respectivement au niveau de la région de Drâa-Tafilalet.

Tableau 43: Effectif du cheptel de la province d'Errachidia -2015-

Désignation	En milliers de têtes		
	Caprins	Ovins	Bovins
Errachidia	246,7	410,8	34,9
Drâa-Tafilalet	574	856,9	90,1
Maroc	6231,4	18509,6	3 291,1

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

Sur les 34,9 mille têtes de bovins élevées dans la province, 30,3 mille têtes de bovins sont de races locales et 4,6 mille têtes sont de races améliorées.

Quand au niveau de région Drâa-Tafilalet, sur 90,1 mille têtes de bovins élevées, 70,6 sont de races locales et 19,5 mille têtes sont de races améliorées.

Tableau 44: Effectif des bovins de la province d'Errachidia par race¹⁷ -2015-

Désignation	En milliers de têtes		
	Locales	Améliorées	Total
Errachidia	30,3	4,6	34,9
Drâa-Tafilalet	70,6	19,5	90,1
Maroc	1283,8	2007,3	3291,1

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

Les principaux animaux de trait dans la province d'Errachidia sont : les ânes, les mulets et les chevaux, avec 9,1 mille têtes d'ânes, 7,5 mille têtes de mulets et 300 têtes de chevaux.

Tableau 45: Effectif des animaux de trait de la province d'Errachidia¹⁸ -2011-

Désignation	En milliers de têtes		
	Anes	Mulets	Chevaux
Errachidia	9,1	7,5	0,3
Drâa-Tafilalet	34,8	17,9	0,4
Maroc	950,2	465,2	140

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

1.3- Les forêts

En 2015 la superficie reboisée existante dans la province d'Errachidia est de 534 hectares et la superficie reboisée provisoire est de 300 hectares représentant respectivement 2,3% et 11,5% de la superficie reboisée existante et de la superficie reboisée provisoire de la région.

Tableau 46: Superficies reboisées de la province d'Errachidia -2014-2015-

Désignation	En hectare	
	¹⁹ Superficies reboisées provisoires	Superficies reboisées existantes
Errachidia	300	534
Drâa-Tafilalet	2 596	23 157
Maroc	33 390	699 649

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

¹⁷ Enquête annuelle réalisée entre octobre et Novembre.

¹⁸ Enquête annuelle réalisée entre Mars et Avril.

¹⁹ Il s'agit des superficies reboisées jusqu'au 31 mars de chaque année, sans tenir compte des reboisements exploités, incendiés ou ayant connu un faible taux de reprise après deux années.

Les principaux types des essences forestières naturelles de la province d'Errachidia sont : les essences résineuses naturelles, les Alfas, les Matorrals et les feuillues naturelles. La superficie totale des essences forestières naturelles est de 199 500 hectares (36% de la superficie de la région).

Tableau 47: Superficies des essences forestières naturelles par type -2014-

Désignation	En hectare					Total
	Essences résineuses naturelles	Alfa	Matorral	Feuillues naturelles	Autres	
Errachidia	59640	28160	4980	32260	74460	199 500
Drâa-Tafilalet	99290	66160	131640	47800	201450	546 340
Maroc	1 129 480	2 954 200	643256	2827680	1410350	8 964 966

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

En 2014, la superficie totale des essences résineuses naturelles a atteint 59 640 hectares (60% de la superficie des essences résineuses naturelles de la région) répartis entre les arbres de cèdre, les pins et les genévriers, ce dernier qui occupe à lui seul plus de 93,8% des essences résineuses naturelles, suivi par les pins qui représentent 3,4% et les cèdres avec 2,8% de la superficie des essences résineuses naturelles de la province.

Tableau 48: Superficies des essences résineuses naturelles -2014-

Désignation	En hectare					Total
	Cèdre	Sapin	Genévriers	Pins	Thuya	
Errachidia	1 640	-	55 960	2 050	-	59 640
Drâa-Tafilalet	1 640	-	91 240	2 070	4 360	99 290
Maroc	13 4030	4 780	341 570	99 080	550 120	1 129 580

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

Pour les essences feuillues naturelles dans la province d'Errachidia, on trouve seulement les chênes verts avec une superficie totale de 32 260 hectares qui représente 67,5% de la superficie de chêne vert dans la région.

Tableau 49: Superficies des essences feuillues naturelles²⁰ -2014-

Désignation	En hectare				
	Chêne vert	Arganier	Chêne zène	Chêne liège	Total
Errachidia	32260	-	-	-	32 260
Drâa-Tafilalet	47800	-	-	-	47 800
Maroc	1479410	951910	12150	384280	2 827 750

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

2- Industrie

Le tissu industriel dans la province d'Errachidia se caractérise par sa jeunesse. Il se compose principalement de petites et moyennes entreprises. Toutefois l'industrie reste un secteur promoteur qui a un grand avenir dans la province.

2.1- Grands industriels

2.1.1- évolution des grands industriels

En 2013 le nombre total des établissements dans la province d'Errachidia est de 30 établissements, soit 49% des établissements de la région. Le nombre des employés de ces établissements s'élève à 456 employés et un chiffre d'affaire de 537 783 mille dirhams, soit 64,8% du chiffre d'affaires enregistré au niveau régional.

En termes d'investissement, le chiffre est de 11 553 mille dirhams, représentant 83,4% des investissements régionaux.

Pour les exportations, elles sont de 1 702 mille dirhams au niveau de la province d'Errachidia. Quant à la production, elle est de l'ordre de 299 241 mille dirhams.

Ainsi la valeur ajoutée tirée de ce secteur jeune dans la province d'Errachidia est de 48 626 mille dirhams, soit 62,3% de la valeur ajoutée de la région.

²⁰ Statistiques de l'Inventaire National Forestier

Tableau 50: Evolution des grandeurs industrielles -2013-

Désignation	En Mille de DH						
	Chiffre d'affaires	Exportation	Production	Investissement	Valeur ajoutée	Effectifs employés	Nombre d'établissement
Errachidia	537 783	1 702	299 241	11 553	48 626	456	30
Drâa-Tafilalet	829 178	11 983	521 616	13 850	78 057	951	61
Maroc	428569385	115679233	392048255	24556015	104060859	571649	7 786

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

2.1.2- Grandeurs économiques par secteur d'activité

Selon la délégation du commerce et de l'industrie, la province en 2015 comptait 29 entreprises. Ces dernières ont réalisé un chiffre d'affaires global de 325 717 mille dirhams provenant de l'industrie alimentaire, la métallurgie, la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, la fabrication des produits métalliques, la fabrication des articles en bois et en liège et l'imprimerie et reproduction d'enregistrement.

Le montant total investi dans ces secteurs d'activité est de 10 411 mille dirhams (67,0% pour le secteur minier et 29% pour l'industrie alimentaire), avec une production atteignant 298 211 mille dirhams en 2015 réalisant ainsi une valeur ajoutée de 41 397 mille dirhams.

Tableau 51: Grandeurs économiques par secteur d'activité -2015-

Secteur d'Activité	En Mille de DH					
	Chiffre d'affaires	Nombre d'entreprises	Investissement	Production	Effectif total	Valeur Ajoutée
Industrie alimentaires	271 580	15	3 068	242 563	237	33 358
Métallurgie	30 557	1	6 976	30 557	28	1 705
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	16 689	6	186	16 849	115	4 475
Imprimerie et reproduction d'enregistrement	1 603	4	181	1 603	21	641
Fabrication de produits métalliques	2 742	2	0	2 710	7	315
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège	2 546	1	0	3 929	12	903
Total	325 717	29	10 411	298 211	420	41 397

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

2.2- Activité industrielle de la province

Concernant l'activité des unités industrielles et mâasras, elle reste un peu faible en raison du nombre limité des unités industrielles dans la province d'Errachidia et qui sont au nombre de 3 soit environ 1,1% du total des unités industrielles au niveau national.

Pour les mâasras, elles sont au nombre de 382 au niveau de la province représentant ainsi 2,5% du total des mâasras au niveau national. Ces unités ont une capacité de trituration avoisinant 3 500 tonnes en 2015 soit 0,7% de la capacité nominale nationale de trituration.

Tableau 52: Activité des unités industrielles et Mâasras -2015-

Désignation	Nombre de Mâasras	Capacité nominale de trituration (Tonne/Année)	Nombre d'unités industrielles
Errachidia	382	3 500	3
Drâa-Tafilalet	743	5 800	5
Maroc	15 087	505 800	287

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

3- Artisanat

L'artisanat marocain est considéré comme l'un des secteurs les plus productifs et générateurs d'emplois. En effet, le secteur présente un outil majeur de développement durable et socioéconomique.

Au niveau de la province, le secteur artisanal reflète un énorme patrimoine et il a surtout une importante valeur culturelle et humaine liée à l'histoire et aux traditions du peuple marocain en général et de la province spécialement. Il s'agit aussi d'un secteur qui occupe une main d'œuvre importante et génère ainsi des revenus considérables.

3.1- Organisation du secteur

En 2015, le nombre total des coopératives dans la province s'élève à 36 coopératives, soit 34,6% du nombre de coopératives de la région, avec 627 adhérents, qui représente 22,7% du nombre d'adhérents au niveau régional. Les principales activités exercées dans ces coopératives sont : la couture et broderie, la menuiserie, le tissage, les services, la poterie, le métal, la maçonnerie, la ferronnerie et la tannerie.

Tableau 53: Coopératives artisanales selon l'activité et le nombre d'adhérents -2015-

Désignation	Errachidia		Drâa-Tafilalet		Province /Région (en %)	
	Nbr de coop	Nb d'adhe	Nbr de coop	Nb d'adhe	Nbr de coop	Nb d'adhe
Poterie	1	11	4	69	25,0	15,9
Peinture d'immeuble	-	-	1	7	0,0	0,0
Couture et broderie	14	227	20	290	70,0	78,3
Tissage	3	95	38	1 620	7,9	5,9
Tannerie	1	12	1	12	100,0	100,0
Services	2	33	7	131	28,6	25,2
Menuiserie	4	77	7	152	57,1	50,7
Métal	1	8	5	147	20,0	5,4
Maçonnerie	-	-	4	64	0,0	0,0
Ferronnerie	1	14	1	14	100,0	100,0
Taille pierre	1	23	1	23	100,0	100,0
Teinture de laine	-	-	1	8	0,0	0,0
Autres	8	127	14	228	57,1	55,7
Total	36	627	104	2 765	34,6	22,7

Source : Délégation Provinciale de l'artisanat d'Errachidia

3.3- Effectifs des artisans

Les principaux secteurs artisanaux dans la province sont les services, le textile, le bois, les métaux et le cuir. Le nombre total des artisans dans la province est de 12 357 artisans soit à peu près 25% du total des artisans de la région qui est de 50 667 artisans.

Par secteur d'activité, plus de 40% des artisans de la province exercent dans le secteur des services, 19% dans le textile et 17% dans le secteur de bois. Le reste est réparti entre le secteur des métaux, le cuir et d'autres secteurs.

Tableau 54: Répartition des artisans par secteur -2015-

Secteur	Bois	Textile	Métaux	Cuir	Services	Autre	céramique	Travaux de construction	Total
Errachidia	2 057	2 334	760	595	5 057	1 554	-	-	12 357
Drâa-Tafilalet	3 067	26 134	1 050	810	10 157	2 304	1 045	6 100	50 667

Source : Délégation Provinciale de l'artisanat d'Errachidia

4- Tourisme

Le Maroc occupe une place importante au tourisme au niveau continental et essaye d'améliorer sa place au niveau mondial. Ainsi, il a choisi de faire valoir le secteur touristique pour en faire son principal moteur de développement socio-économique. En effet, climat, relief, culture ... sont tous des facteurs attrayants pour les touristes et permettent au Maroc d'offrir un tourisme de qualité.

D'ailleurs, le Maroc a accordé durant les deux dernières décennies, une place à l'activité touristique dans sa politique de développement. C'est ainsi que vient « la vision 2020 » visant à augmenter le nombre de touristes, répartir et diffuser les richesses issues du tourisme sur les différentes régions du royaume et aussi créer de nouvelles destinations compétitives.

La région est considérée parmi les destinations touristiques les plus attractives au niveau national. Elle se distingue des autres régions par sa beauté exceptionnelle et sa diversité culturelle. En effet, la région compte beaucoup de sites touristiques et paysages pittoresques multiples et variés. D'autant plus, son historique, l'hospitalité de ses habitants, la richesse, la diversité de son folklore et l'authenticité architecturale de ses Ksours et Kasbahs lui permet d'être un pôle culturel et humain très important.

Dans cette partie, nous allons parler des caractéristiques touristiques de la province d'Errachidia.

4.1- Capacité d'hébergement

Jusqu'au 31/12/2015 le nombre des établissements classés est de l'ordre de 93 établissements (soit une part de 29% du nombre des établissements au niveau régional) avec un total de 2 356 chambres et 4 978 lits.

Tableau 55: Capacité des établissements classés -2015-

Désignation	Lits	Chambres	Etablissements
Errachidia	4 978	2 356	93
Drâa-Tafilalet	16 839	8 032	318
Maroc	231 334	107 140	3 509

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

Au niveau de la province d'Errachidia, 27 établissements sont classés, soit 28,7% des établissements classés de la région et 2,7% des établissements classés au niveau national.

Sur les établissements classés de la province d'Errachidia, 8 ayant une étoile, 6 ayant 2 étoiles, 6 ayant 3 étoiles et 7 ayant 4 étoiles. Cependant, aucun établissement n'est classé de 5 étoiles.

Tableau 56: Les établissements classés -2015-

Désignation	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Total
Errachidia	8	6	6	7	-	27
Drâa-Tafilalet	21	25	22	25	1	94
Maroc	274	228	223	187	85	997

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

Au niveau de la province d'Errachidia, on compte 5 types d'établissements classés, 23 gites, 33 auberges, 6 maisons d'hôtes, une résidence hôtelière et 3 campings.

Tableau 57: Les établissements classés (suite) -2015-

Désignation	Gites	Pensions	Motels	Auberges	Maisons d'hôtes	Résidences hôtelières	Clubs Hôtels	Campings
Errachidia	23	-	-	33	6	1	-	3
Drâa-Tafilalet	38	5	-	67	95	13	2	4
Maroc	297	61	8	122	1 783	180	40	20

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

Le nombre total des lits des établissements classés dans la province d'Errachidia est de 2 799 lits, soit 25,5% des lits des établissements classés de la région et 1,9% des lits des établissements classés au niveau national.

Sur le nombre des lits des établissements classés de la province, on compte 228 lits pour les établissements classés d'une étoile, 277 lits pour les établissements classés de 2 étoiles, 488 lits pour les établissements classés de 3 étoiles et 1 806 lits pour les établissements classés de 4 étoiles.

Tableau 58: Capacité en lits des établissements classés -2015-

Désignation	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Total
Errachidia	228	277	488	1 806	-	2 799
Drâa-Tafilalet	1 099	1 510	2 137	5 714	520	10 980
Maroc	14 574	16 092	30 132	47 572	35 217	143 587

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

La capacité litère au niveau des campings situé dans la province d'Errachidia est de 208 lits, soit environ 97% de la capacité litère des campings au niveau régional et 4,4% de la capacité litère des campings au niveau national. La capacité des résidences hôtelières et maison d'hôtes sont respectivement de 18 et 163 lits.

Quant aux auberges leur capacité est de 1 427 lits, soit 61,5% (37%) de la capacité litère des auberges au niveau régional (national).

Les gites quant à eux, sont de l'ordre de 23 établissements et possèdent une capacité litère de 363, soit environ 55% de la capacité des gites au niveau régional.

Tableau 59: Capacité en lits des établissements classés (suite) -2015-

Désignation	Gites	Pensions	Motels	Auberges	Maisons d'hôtes	Résidences hôtelières	Clubs Hôtels	Campings
Errachidia	363	-	-	1 427	163	18	-	208
Drâa-Tafilalet	659	88	-	2 322	1 811	323	442	214
Maroc	4 954	1 748	430	3 860	26 694	23 096	22 215	4 750

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

En 2015, le nombre des arrivées de touristes étrangers dans les établissements classés s'élève à 33 815 touristes, soit 15,7% des arrivées de touristes étrangers au niveau régional qui est de 214 783.

Pour le tourisme interne, le nombre des arrivées à la province d'Errachidia est de 19 379 touristes soit 27% du total régional qui est de 72 019 touristes.

Tableau 60: Répartition des arrivées dans les établissements classés par type de tourisme -2015-

Désignation	Tourisme interne	Tourisme international	Total
Errachidia	19 379	33 815	53 194
Drâa-Tafilalet	72 019	214 783	286 802
Maroc	2 644 917	3 668 426	6 313 343

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

4.2- Nuitées touristiques

Entre 2011 et 2014 le nombre de nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés dans la province d'Errachidia a significativement évolué de 77 389 nuitées en 2011 à 89 018 nuitées en 2012. A partir de 2013 un saut très significatif s'est franchi, ainsi le nombre de nuitées est passé à 113 419 nuitées soit un surplus de 24 401 nuitées par rapport à l'année précédente. En 2014, le nombre a grimpé à 117 654 avant de décliner en 2015 à 75 719 nuitées seulement, soit environ 18,2% du total des nuitées touristiques réalisées durant cette année au niveau régional.

Tableau 61: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés -2015-

Désignation	2011	2012	2013	2014	2015
Errachidia	77 389	89 018	113 419	117 654	75 719
Drâa-Tafilalet	466 667	489 756	527 491	597 625	416 527
Maroc	16 867 222	17 485 762	19 114 129	19 633 475	18 424 251

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

La proportion des nuitées touristiques réalisées dans les différents établissements classés dans la région d'Errachidia en 2015 représente 17,7% du total des nuitées réalisées au niveau régional.

81,2% des nuitées dans la province d'Errachidia sont réalisées au niveau des établissements classés de 4 étoiles, 11% des nuitées sont réalisées au niveau des établissements classés d'une étoile, 1,3% pour les établissements de 2 étoiles et 6,6% pour les établissements de 3 étoiles.

Tableau 62: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés -2015-

Désignation	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
Errachidia	6 695	774	4 048	49 614	-
Drâa-Tafilalet	24 426	19 165	76 179	190 063	36 397
Maroc	585 445	774 466	2 300 268	5 475 245	4 342 332

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

Le nombre des nuitées touristiques réalisées dans les auberges dans la province d'Errachidia est de 13 113, 737 nuitées touristiques réalisées dans les gîtes, 690 nuitées touristiques réalisées dans les résidences hôtelières et 48 nuitées touristiques réalisées dans les maisons d'hôtes.

Tableau 63: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés (suite) -2015-

Désignation	Gites	Pensions	Motels	Auberges	Maisons d'hôtes	Résidences hôtelières	Clubs Hôtels	Campings	Total
Errachidia	737	-	-	13 113	48	690	-	-	75 719
Drâa-Tafilalet	757	-	-	21 366	29 905	4 554	13 715	-	416 527
Maroc	13 710	62 056	2 745	37 569	571 794	1 172 413	3 038 293	47 915	18 424 251

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

5- Mines

La Maroc, pays de longue tradition minière, dispose d'une structure géologique variée et particulièrement réputée par la concentration de nombreuses substances minérales. En effet, la diversité et la valeur des substances minérales exploitées au Maroc (phosphates, métaux de base, métaux précieux, roches et minéraux industriels) ont permis au secteur minier de jouer un rôle important dans l'économie du pays.

C'est ainsi que plusieurs stratégies ont été mise en place par le Royaume pour développer ce secteur. Il s'agit bien d'une stratégie concernant la chaîne de valeur de l'industrie minière depuis l'exploitation jusqu'à la valorisation et la transformation.

Cette stratégie trace des objectifs très ambitieux à l'horizon 2025, elle cherche à renforcer les potentialités et remédier aux faiblesses que présente le secteur. C'est dans cette optique qu'intervient cette stratégie afin d'augmenter le chiffre d'affaires du secteur, multiplier le volume d'investissement au niveau de l'exploitation et la recherche minière et aussi augmenter le nombre des emplois générés par ce secteur.

La province d'Errachidia, a une grande réputation géologique et minière, elle dispose de substances métallifères diversifiées comme la barytine, le plomb, le cuivre, le zinc, la fluorine et le pyrophyllite, ainsi que les indices de métaux précieux, les roches ornementales et le marbre fossilifère. La province est connue par son activité minière à caractère artisanal, cette dernière connaîtra une restructuration afin d'assurer une intégration de l'activité dans les processus de développement et au dynamisme que connaît le secteur minier national.

5.1- Les substances exploitées au niveau de la province

La province d'Errachidia contient beaucoup de gisements miniers riches en substances métallifères et métaux précieux comme la barytine, la fluorine et le cuivre.

Ces gisements miniers sont exploités par plusieurs sociétés, des permissionnaires, des artisans mineurs ou aussi des particuliers.

Tableau 64: Identification des gisements miniers -2016-

Opérateur	Substance exploitée	Centre d'exploitation	Localisation
Artisans mineurs	Barytine	Ras Kamouna	Et-taous
Artisans mineurs	Barytine	Chaib Rass	Et-taous
Artisans mineurs	Barytine	M'Fis	Et-taous
Artisans mineurs	Barytine	Tijekht	Et-taous
Artisans mineurs	Barytine	Nejakh	Rissani
Artisans mineurs	Barytine	Guert Talha	Jorf
Artisans mineurs	Barytine	Bouferziz	Jorf
Artisans mineurs	Barytine	Akourbib	Jorf
Artisans mineurs	Barytine	Mellab	Mellab
Artisans mineurs	Barytine	Indbir	Et-taous
Artisans mineurs	Plomb	Dait	M'Daghra et El-Lkheng
Artisans mineurs	Plomb	Erfoud	Erfoud
Sté Ouiselsat-Mines	Pyrophyllite, Barytine	Boumaadine, Taghouchte	Ferkla
Sté HACH-Mines	Pyrophyllite, Barytine	Boydrane	Et-taous
Sté ZENAGA	Pyrophyllite, Barytine	Isk Noudaden Tabouda	Ferkla
Sté SMIREX	Barytine	Touroug	Mellab
Sté SOBAMINE	Barytine	J. Abdallah	Mellab
Sté SAMORAV	Barytine	Ansmine Tadout Noadani	Ferkla
Sté INNOU	Plomb, Cuivre, Barytine	Zaâbal	Médaghra et Kheng
SNUMM	Fluorine, Barytine	Ras Hamda Bouizriri	Mellab
Sté BROYCHIM	Barytine	Touroug	Mellab
Sté F.K Massif	Barytine	Boussaboune	Ferkla
Sté SOUTHERMINE	Barytine	Bouizriri	Mellab
Sté ULTRA-MINES	Barytine	Bouybleh	Mellab

My Lahcen lamghari	Barytine	Izef	Mellab
M'Hammed RACHCHAD	Zinc B.T	Aourir N'Oughioul	Amellago
Sté FLURENCE	Barytine	Boutakribaste	Mellab
M'Hammed ZAOUIA	Fluorine	Achguig	Rissani
Sté Equipement Ait Marghad	Barytine	Saritime	Et-taous
Sté E.M.G.E	Barytine	Taghia	Ferkla
Mohamed outcomi	Fluorine	Nejakh	Rissani
Youssef BOUCHFER	Barytine	Tazidalle	Ferkla
Sté AGRAMATER	Barytine	Oukhite	Mellab
Sté Minière El Kheir	Barytine	Izef	Ferkla
Sté Sysmaco Mining	Barytine	Amada	Ferkla
Youssef EL BAZ	Fluorine	Medjakh	Rissani
Sté LEADER MIN	Barytine	Boutiouit	Ferkla
Sté BOUSSALEM	Barytine	Aghi	Ferkla
Sté ULTRA MINE	Barytine	Bouybleh	Mellab
Sté Maadine El Janoub	Barytine	Izerk	Ferkla
Sté CONTRAZOUR	Barytine	Boutiouit	Ferkla
Sté Achal	Cuivre,Fer,Fluorine	Tafraout,N'tmitar,Tamajout,Aberkane,Boufarziziz	Amellagou
Brahim OUAADI	Barytine	Ifraten	Mellab
Mohamed GRAA	Barytine	Issadamen	Mellab
Hammou ouhannou	Cuivre	Idelsen	Tadighoust

Source: Direction provinciale de l'Energie et des Mines, Errachidia.

5.2- Les différents modes d'exploitation

L'exploitation minière se fait soit à travers des artisans mineurs, des sociétés, ou aussi des particuliers. Ces exploitations se font soit par des méthodes traditionnelles ou modernes, dans la province d'Errachidia on y trouve 35 artisans mineurs traditionnels ,9 sociétés qui font l'exploitation de manière traditionnelle et 6 exploiters particuliers traditionnels.

Tableau 65: Mode d'exploitation minière -2016-

Désignation	Sociétés			Artisans mineurs			Particuliers			Ensemble
	Modernes	Traditionnelles	Total	Modernes	Traditionnels	Total	Modernes	Traditionnels	Total	
Errachidia	-	9	9	-	35	35	-	6	6	50

Source: Direction provinciale de l'Energie et des Mines, Errachidia

5.3- La production minière en 2016

Tableau 66: Production minière en tonne -2016-

Désignation	Produits miniers	Quantité extraite	Ventes			Personnel		
			Exportation	Vente locale	Total	Cadres	Techniciens	Ouvriers
Errachidia	Plomb	649	-	614	614,82	6	4	728
	Zinc	431	-	301	301			
	Barytine	356 400	10 286	297 147	307 434			
	Fluorine	4 554	-	-	-			
	Cuivre	230	-	-	-			
	Manganèse	55	-	-	-			
	Fer	5 700	-	-	-			
	Argile	1 130	-	-	-			
Total		369 150	10 286	298 063	308 350			

Source: Direction provinciale de l'Energie et des Mines, Errachidia

En 2016, 369150 tonnes de produits miniers ont été extraites dans la province dont 96,5% de la barytine. Le reste est subdivisé entre le fer, la fluorine, l'argile, le plomb, le zinc, le cuivre et le manganèse. La seule substance exportée est la barytine avec 10 286 tonnes. 298 063 tonnes de la quantité extraite des produits miniers étaient destinées à la vente locale. La production totale de la province a nécessité 6 cadres, 4 techniciens et 728 ouvriers.

6- Investissement

La province d'Errachidia dispose de nombreuses potentialités, surtout d'une grande assiette foncière avec des facilités accordées aux opérateurs économiques, aussi la province réjouit d'un capital précieux et d'un fort potentiel agricole, touristique, énergétique et minier qui constituent non seulement la richesse des populations locales

mais aussi représentent l'un des leviers les plus importants de la province, en matière de la croissance et aussi une opportunité d'investissement à saisir.

En 2016, le nombre total des certificats négatifs délivré dans la province d'Errachidia est de 624 dont 536 certificats pour les personnes morales et 106 pour les personnes physiques. En effet, 346 certificats négatifs ont été délivrés pour la forme juridique SARL (société à responsabilité limitée) et 3 certificats pour les autres GIE (groupement d'intérêt économique).

Concernant le nombre d'entreprises créé en 2016 dans la province, il est de l'ordre de 236 entreprises, 226 ont un statut de personne morale et 10 ont un statut de personne physique, avec un délai moyen de création de 4,3 jours. En effet, 223 SARL ont été créées et 3 de nature juridique non désignée.

Tableau 67: Répartition du nombre des certificats négatifs et des entreprises créées par nature juridique -2016-

Désignation		Errachidia	Total
Certificats négatifs délivrés par nature juridique	SA	-	-
	SARL	346	843
	SNC	-	37
	Autres GIE	3	5
	Total Personnes Morales (1)	349	885
	Personnes Physiques (2)	32	138
	Total (1) + (2)	381	1023
Nombre d'entreprises créées par nature juridique	SA	-	-
	SARL	223	335
	SNC	-	2
	Autres	3	3
	Total Personnes Morales (1)	226	340
	Personnes Physiques (2)	10	72
	Total (1) + (2)	236	412
Délai moyen de la création d'entreprises par jour		4,30	4,00

Source : CRI de la Région de Drâa-Tafilelet.



CHAPITRE V

Infrastructures



Les infrastructures désignent l'ensemble des installations fixes nécessaires pour permettre une vie facile et contribuent aussi au développement économique du pays. Dans cette partie, on examinera l'infrastructure routière et aérienne disponible dans la province d'Errachidia, ainsi qu'à l'implantation des banques au niveau de la province. En plus, l'analyse portera sur les conditions d'habitat des ménages dans la province.

1- Transport

Le secteur de transport est considéré comme l'un des piliers du développement économique et social. Il assure le rapprochement de la population et l'échange des biens et conditionne ainsi les investissements, le commerce et la dynamique des échanges.

La province est largement desservie par un réseau routier public surtout entre les communes. Le transport par taxis reste le plus important par rapport aux autres modes offerts, suivi par le transport mixte.

Les sociétés de transport intra-urbain font encore défaut, malgré divers projets d'investissement privé. La capacité du transport des voyageurs a connu un essor important au niveau des places offertes quotidiennement le transport mixte.

Pour le transport aérien, la province dispose de l'aéroport Moulay Ali Cherif situé à la ville. Il est construit sur une superficie de 217 hectares à 2,5 km de la ville Errachidia. Sa piste d'envol de 3 200 m est conçue pour tout type d'avions. L'aéroport est doté de la dernière génération des équipements électriques et électroniques permettant d'assurer la sécurité de toutes les opérations aériennes.

1.1- Transport routier

En 2015, 687 véhicules ont été immatriculés au niveau de la province d'Errachidia, soit 23,5% du total des véhicules immatriculés durant la même année au niveau régional.

Au niveau provincial, la majorité des véhicules immatriculés en 2015 sont des voitures touristiques (65,5%), les véhicules utilitaires immatriculés représentent près de 32,8%, les motocyclettes quant à représentent seulement 1,7% des véhicules immatriculés en 2015.

Tableau 68: Immatriculation des véhicules par centre d'immatriculation -2015-

Désignation	Véhicules utilitaires	Voitures de tourisme	Motocyclettes	Total
Errachidia	225	450	12	687
Drâa-Tafilalet	1 000	1 895	23	2 918
Maroc	42 090	109 180	2 119	153 389

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

Le nombre des permis de conduire délivrés au niveau de la province d'Errachidia en 2015 est de 4 991 permis contre 5 085 permis en 2014. En 2015, les permis délivrés au niveau de la province représentent 28,1% du total des permis délivrés au niveau de la région Drâa-Tafilalet.

La part des filles ayant obtenu leurs permis de conduire en 2015 représente près de 16,4% (13,9% au niveau régional) contre 18,2% (17% au niveau régional) en 2014.

Tableau 69: Permis de conduire délivrés selon le centre d'examen -2015-

Désignation	2014		2015	
	Femmes	Total	Femmes	Total
Errachidia	923	5 085	818	4 991
Drâa-Tafilalet	2 767	16 317	2 481	17 786
Maroc	136 704	347 338	119 595	392 617

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

1.2- Transport aérien

Le trafic aérien au niveau de la province d'Errachidia a enregistré en 2015, 808 vols au niveau de l'Aéroport Moulay Ali Chérif, ces vols sont réparties en 371 pour trafic commercial et 437 pour les autres mouvements (mouvements des avions privés ou aussi des avions d'essai).

Tableau 70: Mouvements des avions au niveau de l'Aéroport Moulay Ali Chérif -2015-

Désignation	Trafic commercial	Autres mouvements ²¹	Total
Errachidia	371	437	808
Maroc	159 995	29 486	189 481

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

Le nombre de voyageurs arrivés à l'aéroport Moulay Ali Chérif en 2015 a atteint les 6 739, soit 18,4% des arrivés au niveau de la région Drâa-Tafilalet. Quant au nombre des voyageurs qui ont fait le départ, il est de 7 247, soit 20,6% des départs à l'échelle régional.

²¹Il inclut les mouvements des avions privés et des avions d'essai

Tableau 71: Transport de voyageurs au niveau de l'Aéroport Moulay Ali Chérif -2015-

Désignation	Trafic commercial				autres mouvements	total général
	Transit	Départ	Arrivée	Total		
Errachidia	68	7 247	6 739	14 054	1 751	15 805
Drâa-Tafilalet	3 428	35 133	36 670	75 231	6 445	81 676
Maroc	135 589	8 783 292	8 690 866	17 609 747	103 373	17 713 120

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

Le nombre des voyageurs dans les autres mouvements des avions est au nombre de 1 751 passagers, ce qui représente 27,2% du total régional.

2- Energie

Le secteur de l'énergie est un secteur stratégique, vu que son évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays. En effet, l'énergie joue un rôle primordial dans l'amélioration du niveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique du pays.

La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales.

2.1- Les ventes de l'énergie électrique dans la province

Le volume des ventes d'électricité dans la province a connu une légère progression entre 2013 et 2015, passant ainsi de 196,5 MKWH à 210 MKWH en 2015.

Quant au niveau de la région Drâa-Tafilalet, les ventes ont passé de 487,6 MKWH en 2013 à 548,9 MKWH en 2015.

Tableau 72: Ventes de l'énergie électrique dans la province d'Errachidia (en millions de KWH)

Désignation	2013	2014	2015
Errachidia	196,5	205,7	210
Drâa-Tafilalet	487,6	516,8	548,9
Maroc	27 755,5	28 824,8	29 381,6

Source : Annuaire statistique du Maroc 2016.

2.2- Evolution de la production de l'eau superficielle

En 2015, au niveau du barrage Hassan Addakhil de la province d'Errachidia, le volume d'eau superficielle restituée par oued s'élève à 118,4 million m³ et par canaux le volume est de 107,33 million m³.

Tableau 73: Evolution de la production de l'eau superficielle en million m³ du barrage Hassan Addakhil -2015-

Désignation	Volume restitué		Volume évaporé	Situation de la retenue			
	Tafilalet par oued	Errachidia par canaux		Volume début du mois	Volume fin du mois	Apports mensuels	Débit moyen mensuel (m ³ /s)
Janvier	0	57,00	1,28	199608	199483	7137,60	2,90
Février	4,90	2,22	1,15	199483	213486	22322,90	9,30
Mars	22,09	6,31	1,50	213615	232512	49005,60	18,20
Avril	15,72	6,45	2,87	233583	260798	53929,60	20,80
Mai	14,32	7,38	3,68	259391	260376	25569,50	9,40
Juin	0	3,71	4,18	260658	274799	23398,40	9,02
Juillet	17,47	6,22	4,70	274509	248120	3735,20	1,30
Aout	1244,00	6,73	4,29	246332	231444	10411,50	4,01
Septembre	0	6,74	2,72	231177	231978	11725,7	4,50
Octobre	0	0	1,96	233048	249499	20973,30	7,80
Novembre	11,12	2,78	1,39	249637	237213	4478,80	1,70
Décembre	20,34	1,79	0,98	236000	218800	6006,40	1,60
Total	118,40	107,33	30,70	///	///	///	///

Source : Agence du bassin hydraulique Guir-Ziz-Ghriss.

2.3- Activité de l'Office National de l'électricité et de l'Eau Potable

En 2016, la production totale de l'office national d'électricité et de l'eau potable en eau au niveau provincial était de 12 783 mille m³ soit 44,9% de la production régionale. La part des abonnées de l'ONEEP en branche eau est de 47,0% des abonnées de la région avec 83 496 d'abonnés.

Tableau 74: Activité de l'Office National de l'électricité et de l'Eau Potable de la province d'Errachidia -2016-

Désignation	Nombre d'abonnés consommat.	Ventes (m ³)		Production (en10 ³ m ³)
		Aux abonnés consommat. ²²	Aux régies	
Errachidia	83 496	8 274	-	12 783
Drâa-Tafilalet	177 718	18 828	-	28 491
province/région (%)	47	44	-	44,9

Source : Office national d'électricité et de l'eau potable d'Errachidia.

²²Y compris les ventes aux associations et aux grands clients.

En 2016, la vente d'énergie électrique pour la moyenne tension dans la province est de 37 106 MKW, 85,6% pour la moyenne tension générale et 14,4% pour la moyenne tension verte. Quant à la basse tension, les ventes sont de l'ordre de 149 392 MWH, 73,3% pour les ménages, 11,4% pour patenté, 8,1% pour l'éclairage public, 4,5% pour les administrations.

Tableau 75: Ventes d'énergie électrique selon le niveau de tension dans la province d'Errachidia -2016-

Désignation		Ventes (en MKW)	Part (en %)
Moyenne Tension	MT général	31 783	85,6
	MT Vert	5 323	14,4
Basse tension	Ménages	109 937	73,6
	Patenté	17 048	11,4
	Administration	6 726	4,5
	Eclairage public	12 102	8,1
	Force Motrice Agricole	2 100	1,4
	Force Motrice Industrielle	1 479	1,0

Source : Office national d'électricité et de l'eau potable d'Errachidia.

3- Habitat, urbanisme et gestion urbaine

Le Maroc est confronté à des changements profonds qui résultent d'un processus accéléré et continu de mutations sociales et économiques, se traduisant par une urbanisation accélérée, impactant directement le mode d'habitation du citoyen marocain.

En effet, les pouvoirs publics ne cessent de déployer des efforts importants en vue de garantir un logement décent à tous les citoyens et aussi d'améliorer les conditions d'habitation. Cela à travers plusieurs actions et mesures visant essentiellement :

- La promotion du secteur ;
- La résorption de l'habitat insalubre ;
- L'encouragement de l'accès de certaines couches sociales à l'habitat social.
- La restructuration des administrations des différents opérateurs publics et semi publics intervenant dans ce domaine et leur regroupement dans le groupe EL OMRANE (ERAC, ANHI, SNEC etc.).

Certes, les différentes actions entreprises par les pouvoirs publics ont permis d'atténuer les déficits enregistrés dans le secteur de l'habitat, notamment la résorption de l'habitat insalubre, mais la continuité de ces efforts demeure indispensable pour améliorer la qualité de l'habitat et répondre aux besoins croissants en logement.

Dans cette partie, on va s'intéresser aux conditions d'habitation du point de vue type et statut d'occupation du logement ainsi que les éléments de confort dans le logement à partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014.

3.1- Habitat

3.1.1- Taux d'occupation

Le taux d'occupation des logements est le rapport de la population au nombre de pièces d'habitation. En effet, ce taux qui nous renseigne sur la répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées est de l'ordre de 1,4 au niveau de la province d'Errachidia, soit 1,5 en milieu rural et 1,3 en milieu urbain. Ce taux au niveau régional est de l'ordre de 1,5 soit 1,6 en milieu rural et 1,3 en milieu urbain.

Tableau 76: Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence -2014-

Désignation	Urbain	Rural	Total
Errachidia	1,3	1,5	1,4
Drâa-Tafilalet	1,3	1,6	1,5
Maroc	1,3	1,6	1,4

Source: HCP, R.G.P.H 2014.

3.1.2- Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa ou étage de villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tableau 77: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-

Désignation	Errachidia		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	2,2	3,2	1,1	1,7	2,2	3,2
Appartement	0,8	1,2	0,8	1,6	7,6	11,6
Maison marocaine traditionnelle	14,4	4,2	8,0	5,7	6,8	} 56,8
Maison marocaine moderne	43,0	57,4	31,7	42,7	43,3	
Habitat sommaire ou bidonville	0,9	0,8	2,2	1,0	7,2	4,5
Logement de type rural	36,6	32,8	54,7	46,6	29,0	22,8
Autres	2,1	0,5	1,4	0,7	3,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat occupé se caractérise par les types de logement suivants :

Une prédominance de la maison marocaine moderne qui abrite 57,4% des ménages en 2014 (43% en 2004) tandis que le logement de type rural est occupé par 36,6%. cette structure n'est pas la même au niveau régional où la prédominance est pour le logement de type rural avec 46,6%, par contre la maison marocaine moderne est occupé par 42,7%.

Le logement de type rural vient en deuxième position puisqu'il abrite 32,8% des ménages (36,6% en 2004) contre 22,8% au niveau national.

La maison marocaine traditionnelle occupe la troisième position en logeant 4,2% des ménages (14,4% en 2004) contre 5,7% au niveau régional.

Le logement de type villa ou étage de villa est occupé par 3,2% seulement des ménages en 2014 (2,2% en 2004) contre 1,7% au niveau régional et 3,2% au niveau national.

L'appartement est occupé par 1,2% seulement des ménages en 2014 (0,8% en 2004) contre 1,6% au niveau régional et 11,6% au niveau national.

L'habitat sommaire ou bidonville abrite seulement 0,8% des ménages en 2014 (0,9% en 2004) contre 1% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Tableau 78: Répartition (%) des ménages selon le type de logement-Urbain-

Désignation	Errachidia		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	4,0	5,4	2,4	3,4	3,3	4,5
Appartement	1,6	2,2	2,0	3,5	12,4	17,5
Maison marocaine traditionnelle	13,7	5,1	11,1	7,8	8,1	} 70,4
Maison marocaine moderne	73,2	80,4	63,6	74,4	62,5	
Habitat sommaire ou bidonville	0,9	1,4	3,6	2,0	8,2	5,2
Logement de type rural	4,3	4,9	15,4	8,2	1,1	1,3
Autres	2,3	0,5	1,9	0,7	4,3	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du milieu urbain en 2014, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes qui abritent 80,4% des ménages (73,2% en 2004), contre 74,4% au niveau régional.

5,4% des ménages urbains de la province occupent des villas ou étages de villa, contre 3,4% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 5,1% seulement des ménages urbains (13,7% en 2004), contre 7,8% au niveau urbain régional. Le logement de type rural quant à lui, il est occupé par 4,9 des ménages dans la région contre 8,2 dans la région et 1,3 au niveau national.

Les appartements quant à eux, ne concernent que 2,2% des ménages urbains (1,6% en 2004), contre 3,5% au niveau urbain régional et 17,5% au niveau urbain national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 1,4% des ménages urbains, (0,9% en 2004) contre 2% au niveau urbain régional et 5,2% au niveau urbain national.

Tableau 79: Répartition (%) des ménages au niveau selon le type de logement -Rural-

Désignation	Errachidia		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	0,5	0,8	0,3	0,5	0,3	0,8
Appartement	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3
Maison marocaine traditionnelle	15,0	3,2	6,1	4,2	4,8	} 30,7
Maison marocaine moderne	15,2	32,7	11,9	20,2	13,6	
Habitat sommaire ou bidonville	0,9	0,1	1,3	0,4	5,6	3,1
Logement de type rural	66,5	62,6	79,2	73,8	72,2	64,1
Autres	1,9	0,5	1,1	0,7	2,8	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine, en abritant 62,6% des ménages (66,5% en 2004) suivi par les maisons marocaines modernes qui regroupent 32,7% des ménages (15,2% en 2004) et les maisons marocaines traditionnelles avec une part de 3,2% des ménages (15,2% en 2004). Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 73,8%, 20,2% et 4,2%.

3.1.3- Ancienneté des logements

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une ancienneté de logement qui distingue entre quatre générations : moins de 10 ans, de 10 à 19 ans, de 20 à 49 ans et 50 ans et plus. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 80: Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement et le milieu -2014-

Désignation	Milieu	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Errachidia	Urbain	18,6	26,4	47,2	7,7
	Rural	17,5	18,3	42,0	22,1
	Total	18,1	22,5	44,7	14,7
Drâa-Tafilalet	Urbain	20,4	25,9	43,7	10,0
	Rural	15,7	18,8	43,1	22,5
	Total	17,6	21,8	43,3	17,3
Maroc	Urbain	20,7	23,6	40,8	14,9
	Rural	19,0	19,3	30,9	30,7
	Total	20,1	22,2	37,4	20,3

Source: HCP, RGPH 2014

Les résultats du RGPH 2014 révèlent que 44,7% des ménages de la province d'Errachidia occupent des logements ayant un âge entre 20 et 49 ans contre 43,3% au niveau régional et 37,4% au niveau national.

Les parts des ménages occupant des logements ayant moins de 10 ans ou de 10 à 19 ans sont supérieures à celles enregistrées au niveau régional, (soient respectivement 18,1% et 22,5% contre 17,6% et 21,8%), alors que la part des ménages occupant un logement âgé de 50 ans ou plus au niveau provincial (14,7%) reste inférieure à celles enregistrées aux niveaux régional (17,3%) et national (20,3%).

L'examen des données du milieu urbain montre que la part des ménages occupant des logements, ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté, vient en premier lieu avec 47,2% des ménages, contre 43,7% au niveau régional et 40,8% au niveau national.

Quant aux ménages occupant les logements ayant entre 10 ans et 19 ans d'ancienneté, leur part s'est établie à 26,4% contre 25,9% au niveau régional et 23,6% au niveau national.

En troisième lieu viennent les ménages occupant les nouveaux logements, ayant moins de 10 ans, avec 18,6% contre 20,4% au niveau régional et 20,7% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 7,7% contre 10% au niveau régional et 14,9% au niveau national.

3.1.4-Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit :

Tableau 81: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-

Désignation	Errachidia		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	72,6	74,3	78,3	78,7
Accédant à la propriété	0,4	0,5	0,4	0,5
Locataire	15,1	16,2	10,7	11,9
Logé gratuitement	7,3	1,5	2,3	1,9
Logement de fonction	2,5	7,2	7,8	6,6
Autres	2,1	0,2	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, 74,3% des ménages de la province d'Errachidia sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements, contre 78,7% au niveau régional. Quant aux ménages locataires, ils sont de 16,2% contre 11,9% pour la région, aussi la part des ménages provinciaux logés gratuitement est inférieure à celle enregistrée au niveau régional (soit 1,5% contre 1,9%).

Tableau 82: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain-

Désignation	Errachidia		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	59,2	63,8	63,0	64,8
Accédant à la propriété	0,6	0,8	0,7	0,8
Locataire	29,2	28,7	23,9	25,7
Logé gratuitement	5,0	2,0	3,8	2,8
Logement de fonction	4,1	4,5	7,7	5,7
Autres	1,9	0,2	0,8	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu urbain 63,8% des ménages occupent leurs logements en tant que propriétaires ou copropriétaires et 0,8% en tant qu'accédant à la propriété, contre respectivement 64,8% et aussi 0,8% au niveau régional.

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 28,7%, contre 25,7% au niveau régional.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 2004 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau provincial, a augmenté de 4,6 points en passant de 59,2% en 2004 à 63,8% en 2014.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a diminué de 0,5 point en passant de 29,2% en 2004 à 28,7% en 2014.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion a diminué de 3 points en passant de 5% en 2004 à 2% en 2014.

Tableau 83: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-

Désignation	Errachidia		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	85,0	85,4	87,8	88,6
Accédant à la propriété	0,3	0,3	0,2	0,2
Locataire	2,1	2,9	2,4	2,1
Logé gratuitement	9,3	1,1	1,4	1,3
Logement de fonction	1,0	10,0	7,9	7,2
Autres	2,3	0,3	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural la majorité des ménages sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements ou logé dans un logement de fonction et ce au niveau provincial comme au niveau régional.

3.1.5-Equipements des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a pris en considération certains nombres d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tableau 84: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Ensemble-

Désignation	Errachidia		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	86,1	94,9	82,5	91,4
W.C	85,8	95,7	73,1	89,6
Bain moderne ou douche	22,1	37,5	17,6	27,7
Bain local	15,6	16,4	13,0	17,9
Eau potable/courante	64,5	84,7	62,4	81,9
Electricité	89,2	94,3	77,2	92,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Tableau 85: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Urbain-

Désignation	Errachidia		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	92,6	98,0	89,9	97,1
W.C	95,0	98,7	90,2	98,2
Bain moderne ou douche	40,3	56,8	35,6	49,1
Bain local	10,8	9,5	9,6	10,0
Eau potable/courante	91,0	95,0	80,6	92,2
Electricité	95,2	96,9	91,3	96,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Tableau 86: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Rural-

Désignation	Errachidia		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	80,0	91,5	77,8	87,4
W.C	77,4	92,5	62,4	83,6
Bain moderne ou douche	5,4	16,9	6,4	12,5
Bain local	20,0	23,9	15,1	23,4
Eau potable/courante	40,0	73,6	51,1	74,7
Electricité	83,7	91,6	68,4	89,6

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données des tableaux ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la province d'Errachidia, disposant des équipements de base durant la période étudiée (2004-2014), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 40% en 2004 à 73,6% en 2014, ce taux est relativement inférieur à celui constaté au niveau régional (74,7%).

En matière d'électricité (Branchement au réseau), on souligne une amélioration au niveau provincial. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 7,9 points (de 83,7% à 91,6%).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014, 92,5% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 77,4% en 2004), 23,9% disposent d'un bain local (contre 20% en 2004) et 91,5% ont un local aménagé pour la cuisson en 2014 contre 80% en 2004.

En milieu urbain provincial, le recensement de 2014 révèle que 96,9% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (95,2% en 2004) et 95% des ménages occupent un logement alimenté en eau potable (91% en 2004).

Dans le même cadre, on note que 98% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine (92,6% en 2004), 98,7% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (95% en 2004), et 56,8% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne ou d'une douche (40,3% en 2004).

3.1.6- Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode de cuisson.

Tableau 87: Répartition (%) des ménages selon le mode de cuisson et le milieu -2014-

Désignation	Errachidia			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	98,7	81,5	90,3	98,7	75	84,8	99,6	91,7	96,9
Electricité	2,2	0,8	1,5	2,4	1,2	1,7	6,5	1,7	4,8
Charbon	0,5	0,3	0,4	0,8	1,1	1	1,1	2,3	1,5
Bois	11,5	50,8	30,5	8,5	45,2	30,1	1,4	27,1	10,2
Déchets des animaux	0,5	0,6	0,5	0,5	1,2	0,9	0,8	11,2	4,3

Source: HCP, RGPH 2014

La lecture des données représentées par le tableau ci-dessus révèlent que le gaz reste le plus utilisable pour la cuisson et ce au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national et pour les deux milieux, ainsi la part des ménages provinciaux utilisant le gaz est de 90,3% (84,8% pour la région et 96,9% pour la nation).

Pour le bois, son utilisation est importante au niveau de la province d'Errachidia et la région de Drâa-Tafilalet soient 30,5% et 30,1% respectivement contre 10,2 au niveau national. Par milieu de résidence, les ruraux en utilisent beaucoup plus que les citadins, soit respectivement 50,8% contre 11,5%.

Concernant les autres modes de cuisson (l'électricité, le charbon et les déchets des animaux), leur utilisation reste faible, soient respectivement 1,5%, 0,4% et 0,5% au niveau provincial (1,7%, 1% et 0,9% au niveau régional).

3.1.7- Mode d'évacuation des déchets

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers.

Tableau 88: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-

Désignation	Errachidia			Drâa-Tafilalet			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bac à ordures de la commune	26,5	6,1	16,7	35,4	3,7	16,9	68,3	3,4	46,1
Camion commun ou privé	70,7	16,3	44,5	57,4	9,0	29,1	26,6	5,3	19,3
Autres	2,8	77,7	38,9	7,2	87,3	54,0	5,1	91,3	34,6

Source: HCP, RGPH 2014

En milieu urbain, 70,7% des ménages de la province jettent leurs déchets ménagers dans des camions communs ou privés, 26,5% se débarrassent de leurs déchets grâce aux bacs à ordures de la commune et 2,8% utilisent autres modes. Ces proportions au niveau de la région sont respectivement 57,4%, 35,4% et 7,2%.

Contrairement à ce qui est constaté en milieu urbain, la majorité des ménages ruraux (77,7%) utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers que les Bacs à ordures de la commune et les Camions communs ou privés qui restent faiblement utilisés (6,1% et 16,3%), la même constatation reste valable au niveau de la région.

3.1.8- Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2014 a prévu quatre modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique, puits perdus et dans la nature.

Tableau 89: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu - 2014-

Désignation	Errachidia			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	79,1	1,7	41,7	75,2	1,5	32,1
Fosse septique	12,5	40,5	26,0	15,9	37,8	28,7
Puits perdus	7,4	39,9	23,1	7,7	39,0	26,1
Dans la nature	0,6	13,4	6,8	0,8	19,7	11,9
Autre	0,3	4,5	2,3	0,4	1,9	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 41,7% des ménages occupent des logements raccordés au réseau public, 26% utilisent des fosses septiques, 23,1% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 6,8% les jettent dans la nature. Au niveau régional, ces taux sont respectivement de 32,1%, 28,7%, 26,1% et 11,9%.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 79,1% (75,2% au niveau régional), 12,5% utilisent des fosses septiques (15,9% au niveau régional) et 7,4% utilisent des puits perdus (7,7% au niveau régional).

En milieu rural, à peine 1,7% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (1,5% au niveau régional), 40,5% utilisent les fosses septiques (37,8% au niveau régional), 39,9% utilisent des puits perdus (39% au niveau régional) et 13,4% jettent les eaux usées dans la nature (19,7% au niveau régional).

3.1.9- Autres équipements ménagers

Le recensement 2014 a prévu d'autres équipements ménagers tels que le téléphone portable, la télévision, l'internet...

Tableau 90: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014-

Désignation	Errachidia			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Télévision	97,7	91,9	94,9	96,8	87,6	91,4	96,1	85,7	92,5
Radio	65,4	40,5	53,3	61,0	38,4	47,7	55,4	47,3	52,6
Téléphone portable	97,2	93,7	95,5	96,9	92,3	94,2	96,5	90,3	94,3
Téléphone fixe	17,9	3,6	11,0	15,0	2,7	7,8	19,7	1,5	13,5
Internet	25,2	5,5	15,7	22,9	4,5	12,1	27,5	3,6	19,3
Ordinateur	41,7	13,4	28,0	37,6	9,8	21,3	35,7	5,7	25,4
Parabole	95,3	87,8	91,7	92,8	83,2	87,2	90,4	71,8	84,0
Réfrigérateur	95,8	85,8	91,0	93,2	76,2	83,3	91,4	73,0	85,1

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, Les données du tableau ci-dessus montrent que les ménages qui disposent d'une télévision représentent 94,9% (91,4% au niveau régional), 91,7% disposent d'une parabole (87,2% au niveau régional) et 53,3% des ménages détiennent une radio (47,7% au niveau régional).

La part des ménages qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 91% (83,3% au niveau régional).

Le téléphone portable reste le plus disponible chez les ménages de la province avec une proportion de 95,5% (94,2% au niveau régional).

Quant aux autres équipements, (téléphone fixe, ordinateur et internet) leurs parts respectives au niveau de la province d'Errachidia sont 11%, 28% et 15,7% (7,8%, 21,3% et 12,1% au niveau régional).

En milieu urbain provincial, les ménages qui disposent d'une télévision représentent 97,7% contre 91,9% en milieu rural, 95,3% disposent d'une parabole contre 87,8% en milieu rural, et 65,4% des ménages détiennent une radio contre 40,5% en milieu rural.

En milieu urbain, la part des ménages ayant un réfrigérateur est de l'ordre de 95,8% contre 85,8% en milieu rural.

Le taux de pénétration du téléphone portable aux citoyens est important, soit 97,2%, contre 93,7% chez les ruraux.

3.2- Urbanisme et gestion urbaine

En 2015, 233 grands projets de la province d'Errachidia ont été présentés devant la CPGP, soit 52,5% des grands projets de la région Drâa-Tafilalet. 58,4% de ces projets ont été acceptés et le reste ont été refusés.

Pour les petits projets, ils sont de l'ordre de 1 775 projets, soit 33,2% des petits projets au niveau régional. 70,4% d'eux ont été acceptés et le reste ont été refusés.

Tableau 91: Répartition selon les avis de la CPGP -2015-

Désignation	En instance		Non Consensus		Avis défavorables		Avis favorables		Nombre de projets
	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	
Errachidia	-	-	-	-	41,6	97	58,4	136	233
Drâa-Tafilalet					50,5	224	49,5	220	444

Source: Agence Urbaine Errachidia et Ouarzazate.

Tableau 92: Les avis selon les avis de la CPPP -2015-

Désignation	En instance		Non Consensus		Avis défavorables		Avis favorables		Nombre de projets
	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	
Errachidia	-	-	-	-	29,6	526	70,4	1 249	1 775
Drâa-Tafilalet	-	-	-	-	33,1	1 769	66,9	3 578	5 347

Source: Agence Urbaine Errachidia et Ouarzazate.

La contribution des promoteurs privés et publics dans le domaine de l'habitat peut être appréhendée à travers le nombre d'autorisations de construction délivrées. Cette contribution se caractérise en 2015, par l'obtention de 1 067 autorisations de construire correspondant à une surface de plancher de 256 628 m² et un nombre de logement de l'ordre de 1 912 logements représentant respectivement 47,7%, 51,5% et 52,7% au niveau régional.

Le coût global prévu pour la réalisation de ces constructions autorisées est de 289 528 mille de dirhams

Tableau 93: Autorisations de construire délivrées -2015-

Désignation	Nombre de pièces	Nombre de logements	Valeur prévue (en MDH)	Surface bâtie (en m ²)	Surface des planchers (en m ²)	Nombre d'autorisation
Errachidia	6 573	1 912	289 528	86 308	256 628	1 067
Drâa-Tafilalet	12 532	3 626	700 099	195 387	498 300	2 237
Maroc	340 331	109 892	24 007 496	5 318 692	15 257 481	49 003
province/région (%)	52,4	52,7	41,3	44,2	51,5	47,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2016.

4- Banques

Le système bancaire est l'un des éléments centraux de la vie économique d'un pays. Les banques jouent un rôle majeur dans la vie quotidienne des entreprises et aussi un intermédiaire incontournable pour les ménages. En effet, les banques assurent la fluidité des transactions en mettant à la disposition des agents économiques des moyens de paiement rapides, pratiques et sûrs.

De ce fait, le système bancaire remplit un grand nombre de fonctions à savoir :

- Collecte de l'épargne
- Allocation des ressources

- Gestion de l'information

Le développement de cet intermédiaire financier constitue donc un moyen essentiel pour favoriser l'accumulation du capital, de même, la mise en place d'un système financier plus efficace conduit à accroître le bien-être de l'économie.

Le réseau bancaire de la province d'Errachidia est présenté via le nombre d'agences bancaires fonctionnelles ainsi qu'à travers le volume des dépôts et crédits distribués.

En 2016, la province d'Errachidia compte 15 agences bancaires, soit 28,3% des agences de la région Drâa-Tafilalet.

En effet, la province d'Errachidia compte 3 agences d'Attijariwafa Bank, 2 agences du BMCE, une agence du BMCI, une agence de la SGMB, une agence du CIH, 4 agences de la BP et 3 agence du Crédit Agricole du Maroc.

Tableau 94: Implantation bancaire en 2016

Désignation	ATTIJARIWAFABANK	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	CIH	BP	CNCA	Total
Errachidia	3	2	1	-	1	1	4	3	15
Drâa-Tafilalet	12	7	4	3	2	2	13	10	53

Source : Bank-Al Maghreb de Meknès et ouarzazat.

Les chiffres clés de la province d'Errachidia

Tableau 95: Les chiffres clés de la province d'Errachidia

Indicateurs	Province d'Errachidia	Région Draa- Tafilalet	Maroc
Organisation Administrative			
Nombre de cercles	5	18	193
Nombre de communes urbaines	5	16	221
Nombre de communes rurales	16	109	1282
Caractéristiques Démographiques (RGPH 2014)			
Effectif de la population légale(Habitants)	418 451	1 635 008	33 848 242
Taux d'Accroissement Annuel Moyen de la Population 2004/ 2014 (%)	0,5	0,9	1,2
Taux d'urbanisation (%)	46,1	34,1	60,4
Superficie totale (km2)	27 037	88 836	710 850
Densité de la population (Habitants/ km2)	15,5	18,4	47,6
Pourcentage des personnes âgées moins de 15 ans	30,6	31,4	28,2
Pourcentage des personnes âgées de 60 ans et plus	9,3	9,2	9,4
Age moyen au premier mariage pour le sexe masculin	30,2 ans	30,2 ans	31,3 ans
Age moyen au premier mariage pour le sexe féminin	25,1 ans	25,9 ans	25,7 ans
Nombre moyen d'enfants/femme (ISF)	2,5	2,7	2,2
Caractéristiques Socio-économiques			
Taux d'analphabétisme 2014 (%)	26,3	34,5	32,2
Taux d'activité en 2014 (%)	38,7	39,8	47,6
Taux de Chômage en 2014 (%)	15,8	15,5	16,2
Indice des prix à la consommation (IPC) 2014	Non concernée par l'enquête des prix en 2015	Non concernée par l'enquête des prix en 2015	113,4
Taux de pauvreté 2014 (%)	10,7	14,6	4,8

Tableau 96: Les chiffres clés de la province d'Errachidia -suite-

Indicateurs	Province D'Errachidia	Région Draa-Tafilalet	Maroc
Agriculture (2014/2015)			
Superficie céréalière (10 ³ Ha)	19,3	111,3	5 457,9
Production céréalière (10 ³ Qx)	632,4	2 520	116 818,9
Industrie (2015)			
Nombre d'établissements	30	61	7 786
Chiffre d'affaires (10 ³ DH)	537 783	829 178	428 569 385
Effectif employé	456	951	571 649
Tourisme (2015)			
Nombre d'hôtels classés (y compris les résidences touristiques)	93	318	3 509
Nuitées touristiques dans les hôtels classés	75 719	416 527	18 424 251
Energie et Eau (2015)			
Consommation d'énergie électrique (10 ⁶ kw/h)	210	548,9	29 381,6
Production d'eau potable (10 ³ m ³)	12 783	28 491	1 025 702
Habitat -RGPH 2014 – Répartition des ménages selon le type de logement en %			
Villa	3,2	1,7	3,2
Appartement	1,2	1,6	11,6
Maison marocaine	61,6	48,4	56,8
Habitat sommaire ou bidonville	0,8	1,0	4,5
Logement de type rural	32,8	46,6	22,8
Autre	0,5	0,7	1,0